

PROGRAMME AADL 2001 ET 2002
DE TIZI-OUZOU
**LES SOUSCRIPTEURS
EN COLÈRE**

Page 4

LUTTE ANTITERRORISTE
**UN INDIVIDU ABATTU ET UN
PISTOLET-MITRAILLEUR
RÉCUPÉRÉ À BOUIRA**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2698 | Mercredi 3 février 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

**FIN DU STAGE DES
LOCAUX AUJOURD'HUI**

Page 17



RÉVISION DE LA CONSTITUTION

SELLAL : "CE SERA DIMANCHE"

Page 3

- VIRULENTES CRITIQUES DES ONG
- KAMAL REZAK BARA :
LE SCEPTICISME RELÈVE D'UN
« NÉGATIVISME STÉRILE »
- LE FFS OPTE POUR LE BOYCOTT



PROCÈS SONATRACH 1

**LE VERDICT
TOMBE**

Page 5



22
écoliers blessés
suite au dérapage de
leur bus scolaire
dans la commune
d'Aïn-Azel à Sétif

128
athlètes participeront
à la 29^e étape de la
Coupe du monde 2016
de fleuret seniors.

5.000
lits actuellement
en réalisation pour le
pôle touristique dans la
wilaya d'Adrar.

Obligation de contrôle technique des véhicules immatriculés en 2014

Les propriétaires des véhicules particuliers, immatriculés en 2014, sont rappelés à l'obligation de présenter leurs véhicules à leur premier contrôle technique périodique au niveau des agences agréées par le ministère des Transports, a indiqué l'Enacta. Ces agences dont 332 sont opérationnelles, sur les 443 agréées, disposent de 518 lignes pour le traitement de ces véhicules légers sur un total de 761 lignes installées et implantées à travers l'ensemble des wilayas du territoire national, précise l'Enacta.

La prise en charge effective de cette catégorie de véhicules, qui s'étalera sur l'ensemble de l'année 2016, permettra leur inspection de manière régulière et progressive selon la date de leur immatriculation portée sur leur carte grise.

Les contrevenants à ce contrôle, avise l'Enacta, s'exposeront à des sanctions qui portent sur une amende allant de 20.000 à 50.000 DA, une suspension du permis de conduire pour une durée d'une année et son annulation en cas de récidive, ainsi qu'une peine d'emprisonnement d'une durée de deux à six mois.



285 caméras de surveillance opérationnelles à Constantine



Plus de 285 caméras de vidéosurveillance sont opérationnelles à Constantine. Ces équipements, visibles dans les principales artères de la ville de Constantine et à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, font partie d'un important programme relatif à l'installation de 3.229 caméras à travers tout le territoire de la wilaya.

Ces caméras soutiennent efficacement les actions de la police qui a pu, grâce à ces équipements, neutraliser plusieurs malfaiteurs spécialisés, notamment, dans le trafic de drogue, les vols à la tire et les agressions.

Une vingtaine de caméras de surveillance sont également opérationnelles au stade Hamlaoui, où elles ont permis, a rappelé le responsable, "la détection de nombre de dépassements dans l'enceinte du stade et ses alentours".

Hausse sensible du prix de l'huile d'olive à Bouira

Le prix du litre d'huile d'olive connaît cette année une hausse sensible dans la wilaya de Bouira en raison de la récession de la production oléicole.

A travers les différentes huileries de la région Est de la wilaya qui est connue pour son abondance oléicole, les prix du litre d'huile d'olive affichés oscillent entre 750 et 900 dinars, alors que dans certaines autres huileries les prix sont de 750 à 800 dinars/litre.

Pour une huile neuve (pressurée cette année), il est proposé un prix de 800 dinars/litre, tandis que pour une huile ancienne le litre est cédé entre 700 et 750 dinars.

Ces prix sont jugés "très chers" par rapport aux années précédentes où le litre de ce produit de consommation courante a été vendu à seulement 500 et 600 dinars le litre en 2013 et 2014.

Le prix de l'huile est très cher cette année en raison de la régression continue de la production oléicole dans la région.



D
I
L
I
T



Miloud Chorfi

"Le projet de révision constitutionnelle prévoit une consolidation et une consécration du statut de la presse. L'avant-projet de révision de la Constitution dans son article 41 bis garantit la liberté de la presse écrite, audiovisuelle (...) et supprime aussi définitivement le délit de presse. Cet acquis important traduit la grande considération du Président pour la famille de la presse."

Une femme agressée secourue par un homme déguisé en... Superman

Un homme déguisé en Superman a sauvé, mercredi 27 janvier, une femme des griffes de son agresseur dans la ville de Gloucester, dans l'est de l'Angleterre. Antonio Cortes était vêtu du costume bleu moulant et de la cape rouge de Superman pour une action caritative, lorsqu'il a entendu des cris. Une jeune femme qui retirait des billets à un distributeur automatique a été agressée par un homme. "Elle était en détresse, je devais faire quelque chose", a confié à la chaîne de télévision ABC le super-héros de 32 ans. Antonio Cortes a donc immédiatement volé au secours de sa "Lois" du jour, alors étranglée par son agresseur. Le Kryptonien improvisé, qui pratique notamment la boxe thaï à ses heures perdues, a donné un franc coup de pied bien placé à l'individu et l'a ensuite rapidement plaqué contre le sol, en attendant que les forces de l'ordre arrivent.

Toutefois, le Clark Kent improvisé a relativisé son geste : "Je me sens comme un héros de tous les jours, mais intervenir dans ces circonstances n'importe qui d'autre l'aurait fait".

Elle devient... rose après un mauvais usage de sa boule de bain

Son moment détente s'est transformé en cauchemar. Abi Shenton, une jeune Britannique, prenait un bain et a eu une mauvaise surprise à sa sortie. En utilisant une boule de bain de la marque Lush, la jeune femme ne se doutait pas qu'elle ressortirait rose fluo de sa baignoire. En effet, surprise par son reflet dans le miroir, la jeune femme a tweeté sa photo accompagnée d'un message à l'attention du fabricant de cosmétiques : "Juste une petite question, vos produits sont-ils faits pour rendre la peau humaine rose fluo ?". La marque britannique s'est excusée de la gêne occasionnée par son produit, ne souffrant pour autant d'aucun problème. En effet, l'utilisatrice a reconnu avoir simplement fait un mauvais usage de la boule de bain : "Normalement, il faut dissoudre la boule Razzle Dazzle dans l'eau du bain. C'est une huile. J'ai cru que c'était du savon, je me suis frictionné le visage et le corps avec. J'adore Lush. Je continuerai à utiliser leurs produits" a-t-elle déclaré au site Pretty 52.

Un trou géant engloutit une autoroute dans l'Oregon

Ce vendredi 29 janvier, aux États-Unis, un trou géant de 24 mètres de diamètre s'est formé en bordure d'une autoroute de l'État de l'Oregon, rapporte NBC News. Une partie de la voie a été avalée. Heureusement, l'effondrement n'a fait aucune victime. Aux États-Unis, les "skinholes" sont assez fréquents. Mais le trou qui s'est formé vendredi dans l'Oregon est le plus massif depuis les années 90 dans cet état de l'ouest du pays. En quelques secondes, ce sont plus de 50.000 mètres cubes qui ont été aspirés, soit l'équivalent de 15 piscines olympiques. "C'est énorme (...) c'est un monstre !", a décrit Jared Castle, le porte-parole du département des transports. Ce trou géant, phénomène naturel, serait la conséquence des pluies torrentielles qui ont inondé la côte récemment. "C'est une route construite à un endroit où Dame Nature n'a jamais voulu qu'il y ait une route", a ajouté Jared Castle.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Sellal : "Ce sera dimanche"

Maintenant c'est officiel : l'adoption du projet de loi portant révision constitutionnelle aura lieu dimanche 7 février. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa l'ont en effet confirmé hier.

PAR KAMAL HAMED

Le vote "du projet de révision de la Constitution aura lieu dimanche 7 février", a indiqué Sellal dans une déclaration à la presse en marge de la séance de clôture de la session d'automne de l'APN. Et d'ajouter que "plus aucune équivoque ne subsiste maintenant sur la date du vote du document".

Cette dernière précision du Premier ministre est justifiée dès lors qu'avant-hier mardi le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a annoncé que l'adoption du projet de loi en question n'aura pas lieu le mercredi 3 février. Les interrogations sont alors allées bon train quant à la date de la réunion des deux chambres du Parlement pour adopter le

projet de révision constitutionnelle. Finalement c'est en fin d'après-midi de mardi que la date du 7 février a été retenue à l'issue de la réunion tripartite entre le Premier ministre et les présidents de l'APN et du Conseil de la nation. Mais ce n'est qu'hier donc que la date a été annoncée par Sellal et Ould Khelifa. En effet, c'est ce dernier qui a précédé le Premier ministre en annonçant la date du 7 février après avoir terminé son allocution de clôture de la session d'automne de l'APN et avant la levée de la séance plénière.

Dans cette même allocution, Ould Khelifa a, en toute logique, évoqué le projet de révision constitutionnelle. Pour le président de l'APN; ce projet "consacre la souveraineté du peuple et renforce l'immunité de l'Algérie, c'est également une chance qui s'offre aux élus du peuple pour hisser le socle de la démocratie, de la justice et du développement dans l'Algérie actuelle et celle du futur". Le président du Conseil de la nation n'a pas été en reste. Dans son discours de clôture de la session d'automne de la chambre haute du Parlement a lui aussi appelé les parlementaires des deux chambres à adopter le projet de loi en question pour éviter l'anarchie. Cela dit le processus de l'adoption du

projet de loi sera entamé aujourd'hui. En effet ce mercredi aura lieu au Palais des nations la réunion de la commission parlementaire mixte élargie. C'est cette commission, composée des membres des bureaux du Sénat et de l'APN ainsi que des membres des commissions juridiques des deux chambres, qui élaborera le règlement intérieur de la séance plénière de dimanche prochain et un rapport sur le projet de loi. Avant d'entamer ses travaux cette commission recevra le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui leur présentera le projet de loi portant révision constitutionnelle. Et c'est aussi Abdelmalek Sellal qui présentera dimanche le projet de loi devant les parlementaires des deux chambres. Pour qu'il soit adopté le projet de loi a besoin de l'adhésion des 3/4 des voix des parlementaires et ce conformément aux dispositions de l'article 176 de la Constitution. En termes de chiffres, il faut le vote positif de 455 parlementaires alors que les deux chambres réunies en comptent 606 entre députés et sénateurs. Les partis représentés dans les deux chambres ont déjà engagé la course contre la montre pour mobiliser leurs élus. C'est ainsi que le secrétaire général du FLN, Amar Saadani, a tenu hier une réunion avec les parlementaires de son parti. Les



Abdelmalek Sellal.

partis de la majorité qui soutiennent mordicus le projet, à savoir notamment le FLN, le RND et leurs alliés, ne veulent laisser aucune place au hasard et à la surprise. L'opposition affûte, elle aussi, ses armes même si certains partis n'ont pas encore définitivement tranché sur la position à adopter lors du vote. Le Parti des travailleurs se prononcera le vendredi. Idem pour l'Alliance de l'Algérie verte (AAV). Le FFS a, quant à lui, décidé hier de boycotter la séance de dimanche.

K. H.

ELLES S'EN PRENNENT À LA CONSTITUTION

Grave ingérence des ONG

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le projet de la révision constitutionnelle a reçu une salve de critiques de la part d'ONG internationales. EuroMed et Amnesty International s'en sont prises violemment au texte, le considérant comme "attentionnaire aux droits de l'Homme et aux libertés individuelles". Elles s'ingèrent ainsi de manière directe dans les affaires internes du pays.

Réagissant à coup de communiqués fleuves, ces organisations considèrent qu'il y a "recul des libertés individuelles et collectives dans l'avant-projet de la révision constitutionnelle". EuroMed souligne "les pressions sur les militants des droits économiques et sociaux qui n'ont cessé de

croître ces dernières années et un profond recul de l'État de droit est à craindre de par l'instrumentalisation de la justice". Pire, ces ONG admettent que "la constitutionnalisation de la réconciliation nationale n'est autre qu'une constitutionnalisation de l'impunité. Cela écarte définitivement les exigences de vérité et de justice sur les crimes et les disparitions forcées des années 90". Ces organisations, connues pour leur virulence pour l'Algérie, surfent sur d'anciens dossiers comme les disparus en tentant d'épingler les autorités algériennes pour graves manquements.

Dans le volet des libertés, Amnesty International se montre incisive en estimant que "la loi algérienne requiert tou-

jours une autorisation préalable pour la tenue de réunions et de rassemblements publics tandis que les manifestations publiques sont totalement interdites dans la capitale. Cet article doit être conforme aux obligations de l'Algérie au titre de l'article 21 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques". Pour ce qui est de l'article 36 qui reconnaît pourtant la liberté de culte, l'ONG demande d'abroger les dispositions de la législation existante discriminatoires vis-à-vis des non-musulmans ou qui violent le droit à la liberté de religion. Poursuivant ses diatribes, l'ONG récuse également l'article 44 sur le droit de circuler librement qui ne s'applique qu'aux citoyens algériens et ne précise pas que

toute restriction doit être exceptionnelle et strictement limitée. De même que ces ONG réfutent la thèse d'une indépendance de la justice pourtant bien codifiée dans l'avant-projet. Ces organisations ne trouvent pas mieux que de s'en remettre à l'Union européenne pour faire pression sur les autorités algériennes. Une ingérence criarde qui renseigne sur le degré de nuisance de ces ONG qui voient ainsi un prétexte pour déstabiliser un pays en ouvrant la brèche encore une fois à un "printemps arabe" qui n'aura pas lieu.

F. A.

KAMAL REZAK BARA, CONSEILLER DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

Le "scepticisme relève d'un négativisme stérile"

PAR INES AMROUDE

Kamal-Rezak Bara, conseiller à la Présidence de la République, a commenté, ce mardi, certaines parties du projet de révision constitutionnelle appelé à être adopté, dans quelques jours, par l'APN et le Sénat réunis en congrès. Reçu à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, il considère que l'officialisation du tamazight, "composante de notre identité", en qualité de langue nationale, représente une étape très importante.

Il rappelle que le projet prévoit, en parallèle, la création d'une Académie de langues Tamazight chargée de transcrire, promouvoir et d'en développer "toutes les variétés linguistiques en usages sur le territoire".

Des droits et libertés, consacrés dans le

texte, M. Razak Bara cite quelques parties consacrant ces derniers. En matière de sûreté individuelle, il fait mention de la constitutionnalisation des règles régissant cette dernière et du caractère "exceptionnel" de la détention préventive.

Il y relève, aussi, la condamnation ferme de tous les traitements cruels et inhumains infligés aux personnes, celle de la préservation de la vie privée, notamment des données personnelles contenues dans les systèmes électroniques, ou bien encore l'égalité des droits politiques et sociaux de la femme.

Du scepticisme de certaines parties avançant que le projet de constitution n'apporterait en réalité aucune avancée notable, l'intervenant répond qu'il s'agit là d'un "négativisme stérile" émanant d'organisations aux objectifs purement

"politiciens".

Amené à commenter l'article 51 du projet énonçant que la nationalité algérienne "exclusive" est requise pour l'accès aux hautes responsabilités de l'État, l'invité tient à s'inscrire en faux contre les interprétations qui en ont été faites.

Il rappelle qu'une loi va déterminer "de manière limitative" la liste de ces hautes fonctions auxquelles des personnes possédant la double nationalité ne pourraient prétendre citant, par exemple, celles de Gouverneur de la Banque centrale, de DG de la Sûreté nationale ou de président de la Cour suprême.

"De manière implicite, explique-t-il, cet article vient, au contraire, consacrer le droit de l'Algérien à la bi-nationalité".

I. A.

Le FFS opte pour le boycott

"Le FFS considère que le projet soumis à l'adoption ne sert pas l'intérêt du peuple algérien et représente une menace pour la stabilité du pays et sa cohésion" dans un communiqué publié hier. Pour ces raisons, il a décidé de boycotter cette session extraordinaire du Parlement. Pour le FFS, ce projet "n'est qu'une continuité du feuilleton de la violence constitutionnelle exercée contre le peuple algérien, depuis la constitution de 1963". "Ce n'est pas un texte qui est à l'origine de la crise politique, économique, sociale et morale que vit le pays, ce n'est donc pas un texte qui sortira le pays de cette crise qui s'aggrave de jour en jour", soutient le FFS. Ce dernier estime que "tout projet constitutionnel doit rencontrer le plus large consensus possible sinon il est voué à l'échec". Il affirme qu'il "s'inscrit en dehors de l'agenda du régime qui ne s'intéresse qu'à sa pérennité".

R. N.

PROJETS DE TRAVAUX PUBLICS EN 2015-2016

85 milliards DA pour la wilaya d'Alger

Une enveloppe de près de 85 milliards DA a été allouée aux projets de travaux publics de la wilaya d'Alger inscrits sur les exercices 2015-2016, a indiqué le directeur des travaux publics de cette wilaya, Mohamed-Abdenour Rabhi.

PAR RIAD EL HADI

Il s'agit de la mise en œuvre du programme de parachèvement du réseau structurant visant l'installation d'un réseau maillé formé de radiales et de pénétrantes couvrant tout le territoire de la capitale.

Le programme routier de la capitale s'articule autour de deux principaux volets : le développement des infrastructures de base par la mise en œuvre et la réalisation de projets neufs visant l'augmentation de capacité du réseau, et la maintenance ainsi que l'entretien des infrastructures.

S'agissant du premier volet, les principaux projets en cours de réalisation dans la capitale sont à un taux d'avancement des travaux "très appréciable", selon le même responsable.

Il s'agit essentiellement du dédoublement des chemins de wilaya (CW) de la zone Est qui forment des pénétrantes nord-sud desservant la zone côtière Est de la capitale, dont trois CW des communes de Bordj El-Kifan, d'El Hamiz, de Heraoua, d'AïnTaya et de Khemis El-Khechna, cumulant un linéaire de 25 km, ainsi que la pénétrante de l'aéroport liant la rocade Sud à la deuxième rocade en périphérie Est de la commune des



Des projets qui vont contribuer à décongestionner la capitale.

Eucalyptus d'un linéaire de 9 km, d'un montant de 3,5 milliards DA.

Un autre projet a été relancé suite à l'opération de relogement des habitants du bidonville de Haï Remli, qui est celui du parachèvement de la radiale de Oued Ouchaiah par la réalisation d'un viaduc avec l'ensemble de ses raccordements routiers d'un montant de 6 milliards DA avec un linéaire global de 4,5 km.

"Ce projet devra constituer une véritable solution à la décongestion de la circulation au niveau du centre d'Alger (Port d'Alger) et de Gué de-Constantine", assure M. Rabhi.

La wilaya d'Alger bénéficie aussi du projet du parachèvement de la pénétrante des Annassers qui sera un segment supplémentaire en plein centre urbain de la

capitale entre Kouba et Birkhadem, zone connaissant une congestion accrue en raison de la forte urbanisation.

Cette infrastructure permettra de relier la Rocade Sud au niveau de Aïn-Naâdja à la RN1, au sud de Birkhadem.

Mieux encore, la réalisation de la liaison de la rocade Sud (à hauteur de oued Mazafran à la RN1) à Tessala El-Merdja par le dédoublement des CW212 et de la RN67 sur 19 km "constituera une véritable pénétrante Nord-Sud à l'ouest de la capitale", avance-t-il.

L'autre projet est celui de la pénétrante du stade du 5-Juillet, dont les études sont achevées, s'étendant sur un linéaire de 10 km.

Cette voie autoroutière, qui contournera les villes d'El Achour et de Draria, per-

mettra la liaison du centre d'Alger (Bab El-Oued) à la deuxième rocade au niveau de Khraissia en passant par Frais-Vallon.

A ce programme, consacré au parachèvement du réseau principal, se joignent "des projets de proximité non moins importants dont bon nombre est financé sur le budget de wilaya", poursuit-il.

Outre l'augmentation des capacités routières de la capitale, ces projets de proximité visent la structuration et la modernisation de ces axes routiers, comme la liaison Châteauneuf-Cheraga, l'aménagement et la modernisation de la liaison Riadh El Feth-El Mouradia et la réalisation de deux trémies à Djenane-Sfari sur la RN1 pour desservir les pôles d'habitat de la zone.

L'aménagement de l'échangeur sur la Rocade Sud à hauteur du stade de 40.000 places (Stade de Baraki), l'aménagement des accès à la Grande Mosquée d'Alger avec sa liaison à la rue Tripoli, la liaison des chemins vicinaux 1 et 2 à Bab Ezzouar et la liaison Bouchaoui-Club des Pins ou la desserte du port d'Alger, visant l'organisation de la circulation des poids lourds au niveau du centre d'Alger, sont également parmi les principaux projets de la capitale.

D'autres nouveaux projets dont le lancement est imminent sont prévus tels l'aménagement et la modernisation de la liaison de Châteauneuf (faculté de médecine) à Dely Brahim à hauteur de l'échangeur du 5-Juillet devant parachever le réseau routier au niveau de

Ben Aknoun. L'aménagement et la modernisation du CW45 entre Clairval et Beni Messous, ainsi que la réalisation d'une nouvelle liaison entre la rocade Sud (Parc des Grands Vents) et l'Institut Pasteur (sud de Dely Brahim) sont également inscrits.

A ces actions s'ajoute un programme de 10 autres projets en cours d'étude pour une enveloppe globale de plus de 5 milliards DA pour accompagner les nouveaux pôles d'habitat de la capitale.

En plus du volet dédié au développement, la capitale a connu en 2015 un vaste programme d'entretien et de maintenance d'un montant de 3 milliards DA, portant sur l'entretien des routes avec un important programme de revêtement des chemins communaux pour un linéaire global de 150 km dont plus de 50 % achevés, a fait savoir le responsable.

Actuellement, 7 unités de surveillance et d'intervention du réseau (Usir) sont déployées au niveau de la wilaya d'Alger avant d'atteindre 20 unités d'ici à fin 2016.

Le site des Sablettes totalement réceptionné en 2017

Pour ce qui concerne l'aménagement du site des Sablettes, qui offre un espace de détente, la réception de sa seconde partie, allant de Caroubier jusqu'à la station de dessalement d'eau d'El Hamma, devrait se faire au cours du 1er semestre 2017.

Par ailleurs, d'autres projets portent principalement sur l'aménagement du port de Raïs Hamidou devant offrir des espaces de détente et des quais de pêcheurs, ainsi que l'aménagement du site Le Lido (Mohammadia) en voie d'achèvement et dont une bonne partie a été ouverte lors de la saison estivale passée.

"Ce site connaîtra son extension vers l'ouest à compter de cette année afin de parachever l'aménagement de toute la zone et de la relier, à terme, avec le site des Sablettes et de oued El Harrach", précise encore M. Rabhi. Quant aux financements de l'ensemble de ces projets, le même responsable indique qu'en dépit de la chute des prix de pétrole et de la rationalisation des dépenses publiques, "aucun projet n'a été annulé car les enveloppes financières de tous les projets inscrits étaient déjà prêtes".

R. E.

PROGRAMME AADL 2001 ET 2002 DE TIZI-OUZOU

Les souscripteurs en colère

PAR RACIM NIDAL

Un rassemblement devant le siège de la wilaya de Tizi-Ouzou a été organisé hier par une centaine de souscripteurs au programme AADL des années 2001 et 2002 pour dénoncer la confusion qui entoure la gestion de la réalisation de ces programmes.

"Où sont nos logements ?", "Quinze ans barakat", ont-ils notamment écrit sur les banderoles rapporte le site d'information

TSA. En cette occasion, le collectif des souscripteurs a expliqué que la première tranche de 10 % du prix du logement a été versée en novembre et décembre 2013 après l'actualisation des dossiers.

La seconde tranche, de 5 %, a été versée en novembre 2015 après avoir procédé au choix du site alors que les travaux sur chantier, à Oued-Falli, n'ont pas connu de début effectif.

"Nous n'acceptons pas d'être les dindons de la farce et nous ne voulons pas et nous n'acceptons pas de payer pour les erreurs des autres", lit-on dans la même déclaration. Selon le directeur du logement dans la wilaya, un programme de 2.000 logements AADL est déjà lancé. Un autre programme de 2.000 logements supplémentaires sera lancé incessamment.

R. N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 25 morts et 1.245 blessés en une semaine

25 personnes ont été tuées et 1.245 autres blessées dans 1.033 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 24 au 30 janvier dernier sur l'ensemble du territoire national, indique mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Saida avec 12 personnes décédées et 54 autres blessées suite à 15 accidents de la circulation, selon le même bilan.

Par ailleurs, "les éléments de la Protection civile sont intervenus pour procéder à 513 incendies urbains, industriels et incendie divers", ajoute-t-on de même source.

R. N.

PROCÈS SONATRACH1

Le verdict tombe

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a rendu son verdict aujourd'hui concernant les 19 accusés poursuivis dans le cadre du procès Sonatrach1. L'ex-P-DG du groupe Sonatrach, Mohamed Meziane, a été condamné à une peine de 5 ans de prison avec sursis et à 2 millions DA d'amende.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Une peine de prison de 6 ans assortie d'une amende de 2 millions DA a été prononcée contre Al Ismael Djaafar, directeur de Contel Algérie et Redha Meziane, fils de l'ex-PDG Mohamed Meziane, conseiller de Saipem Contracting Algérie dans le projet de GK3 et impliqué dans les contrats de sécurisation du siège de Sonatrach de Gharmoul avec l'entreprise allemande de sécurité et télésurveillance avec Funkwerk Palletac et Yazid Elyas Moghraoui, accusé de blanchiment d'argent.

Bachir-Fawzi Meziane, actionnaire dans Contel Algérie et consultant financier et El Hachemi Maghraoui ont été condamnés à 5 ans de prison et à 1 million DA d'amende.

Une peine de 5 ans de prison et 500.000 DA d'amende a été prononcée à l'encontre de l'ancien vice-président de Sonatrach chargé des activités en amont, Belkacem Boumediene alors que Nouria Meliani, responsable du bureau d'études CAD ayant remporté le projet de réhabilitation du siège de Sonatrach situé à la rue Ahmed-Ghermoul à Alger a écopé de 18 mois de prison avec sursis.



Le tribunal a, par ailleurs, prononcé une peine de 4 millions d'amende à chacune des quatre entreprises mises en cause dans l'affaire, à savoir : Contel Algérie, Funkwerk Palletac, Le holding Contel Funkwerk Algérie et Saipem Contracting Algérie.

Les accusés ont tenu à saluer, les conditions ayant entouré le procès et le "bon" traitement qui leur a été réservé par le président du tribunal, en leur donnant la parole et en leur octroyant toutes les facilitations qui leur ont permis de se défendre.

Ainsi, 43 avocats se sont succédé à la barre pour défendre leurs mandants, estimant que "l'histoire se souviendra de ce procès".

Les dernières plaidoiries se sont tenues mercredi dernier avec l'intervention des avocats de l'un des principaux accusés dans cette affaire, Belkacem Boumediene (P-DG adjoint chargé de l'activité amont). La défense a plaidé l'acquittement et la réhabilitation de son client, estimant que "toutes les charges de gestion" qu'il a assumées dans le

cadre des marchés, objet du procès, comptaient au titre des "missions qui lui ont été assignées et qu'il agissait sous les ordres du P-DG de Sonatrach et du ministre de l'Energie et des Mines de l'époque".

Des peines de prison d'1 année à 15 ans avaient été requises par le représentant du ministère public contre 15 accusés et une amende de 5 millions de dinars contre quatre entreprises.

Le procès s'est tenu en présence de l'ensemble des collectifs de défense des 15 personnes et 4 sociétés impliquées dans cette affaire, ainsi que 110 témoins (2 témoins étant décédés) cités dans l'arrêt de renvoi.

Selon l'arrêt de renvoi, il s'agit de "3 gros marchés douteux" conclus entre le groupe Sonatrach et les sociétés impliquées dans l'affaire. Il s'agit des projets d'acquisition d'équipements de télésurveillance et de protection électronique des complexes du groupe pétrolier à travers le pays, du gazoduc devant relier l'Algérie à l'Italie et du projet de réhabilitation de l'ancien siège du

Groupe Sonatrach situé à la rue Ahmed-Ghermoul à Alger.

L. B.

LUTTE ANTITERRORISTE Un individu abattu et un pistolet-mitrailleur récupéré à Bouira

Un terroriste a été abattu et un pistolet-mitrailleur saisi lundi à Bouira par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bouira (1^{re} Région militaire) a abattu, le 1^{er} février 2016, un terroriste et récupéré un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions, suite à une opération de fouille et de recherche menée aux environs de la localité de Kaf-Lahcen, commune de Souk-Lakhmis au nord de la wilaya de Bouira", précise le MDN.

Aussi, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont appréhendé un terroriste à Aïn-Defla, tandis qu'un détachement relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou a récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions", ajoute-t-on.

Par ailleurs et suite à des informations portant sur la disparition de 14 personnes au large d'Esseklab, "une opération de recherche et de sauvetage déclenchée par les unités des Gardes-côtes a permis de sauver et d'évacuer 3 personnes, et de récupérer la dépouille d'une autre.

L'opération est toujours en cours", ajoute-t-on.

D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement combiné relevant du secteur opérationnel de Mascara (2^e Région militaire) "a arrêté quatre 4 narco-trafiquants et saisi 845 kilogrammes de kif traité, un camion et un véhicule touristique", poursuit la même source.

De même, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Rélizane, deux narco-trafiquants à bord d'un véhicule touristique chargé de 65,9 kilogrammes de kif traité. Et à Tlemcen, des éléments des gardes-frontières ont intercepté 8 immigrants clandestins et saisi 4.700 litres de carburant destinés à la contrebande.

Par ailleurs et au niveau de la 1^{re} Région militaire, des éléments des gardes-côtes "ont intercepté, à Azzeffoun, un narco-trafiquant à bord d'un plaisancier chargé de 30,7 kg de kif traité". De même à Alger, "où 29,860 kg de kif traité ont été saisis.

2 détachements, relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In-Guezam, ont arrêté 3 contrebandiers et 16 immigrants clandestins, et saisi 3.760 litres de carburant.

R. N.

FACE À LA CHUTE DU PRIX DES HYDROCARBURES

L'Algérie dispose de "grandes capacités"

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'Algérie dispose de "grandes capacités" pour faire face aux conséquences de la baisse des prix des hydrocarbures, a souligné hier à Alger, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa.

"Comme le peuple algérien a vaincu seul le terrorisme et défendu l'existence même de la République en payant un lourd tribut, il dispose aujourd'hui de grandes capacités qui ont besoin d'être investies", a indiqué Ould Khelifa dans son allocution de clôture de la session d'automne de l'APN, rappelant que le peuple algérien "s'est caractérisé à travers toutes les étapes de son histoire par ses capacités à transcender les défis que lui impose la scène intérieure et extérieure". Parmi ces capacités, il a cité l'agriculture "considérée comme une des richesses permanentes qui ont besoin de la main d'œuvre et des techniques modernes à

même d'augmenter la production au double plan de la quantité et de la qualité".

Selon lui, l'encouragement des industries de transformation, l'encouragement des exportations vers les pays étrangers ainsi que l'élargissement de la base industrielle constituent d'autres capacités. A cette occasion Ould Khelifa a dénoncé les discours partisans et médiatiques, brandissant l'"épouvantail de la crise économique, qui ne constituent nullement une approche utile pour faire face aux répercussions de la chute des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux".

"Il y a des indices prometteurs d'une concrétisation de la relance industrielle à moyen terme, en plus du secteur touristique", a-t-il dit, estimant que ce dernier "commence à s'élargir et à se moderniser selon les normes internationales".

"Élever les valeurs du travail et de la perfection et encourager le secteur public et

privé à créer la richesse sont autant de capacités qui s'offrent à l'Algérie pour passer du développement fondé sur les finances publiques à une économie de croissance et du tout importation à l'exportation et au positionnement sur les marchés internationaux afin de se hisser au niveau des pays émergents", a-t-il préconisé. En outre, Ould Khelifa a relevé que "l'Algérie a pris de nombreuses mesures préventives dont celle de se débarrasser de manière anticipée d'une dette qui a pesé lourdement sur notre pays", et ce, grâce à la clairvoyance du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Elle a investi, a-t-il ajouté, "des budgets colossaux dans les infrastructures de base et dans les établissements de formation, dans l'emploi, le logement, la santé et la protection sociale, comme elle a engrangé des réserves en devises pour faire face aux éventuelles difficultés budgétaires".

C. A.

VICTIMES DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

Les artisans souffrent en silence !

Jusqu'à une époque récente, l'artisanat occupait une place dominante et essentielle dans l'économie nationale.

PAR IDIR AMMOUR

Il était le conservateur et le vigile de traditions anciennes, de techniques éprouvées, d'une culture qu'il enrichit et s'adapte au gré des évolutions de la société et des goûts de sa clientèle. Les artisans sont les gardiens d'un patrimoine et d'une partie de notre identité.

Mais un déclin a soufflé sur ce secteur. Beaucoup d'artisans ont abandonné carrément leur activité. Prenant conscience de cette situation dangereuse, l'État a commencé à consentir des efforts pour la relance de ce secteur et la prise en charge de ses problèmes. Mais rien n'empêche, ladite discipline peine à reprendre la place qu'elle mérite. Et cela, est dû à plusieurs facteurs, selon les quelques artisans, que nous avons rencontrés et qui tiennent encore le coup pour des raisons qui nous semblent très objectives. Ils continuent à exercer ce métier malgré toutes les difficultés et les entraves qu'ils rencontrent.

"On sait combien pèse l'activité artisanale sur l'économie nationale. Pour être franc, j'ai pensé à plusieurs reprises à abandonner ce métier mais je n'ai pas pu", nous confie, Arezki, cet artisan bijoutier, lors de notre virée à Ath Yanni.



Le cri de détresse d'arts ancestraux menacés de disparition !

"Confrontés à de nombreuses difficultés, plusieurs de mes collègues, se sont reconvertis vers d'autres activités plus lucratives", a-t-il ajouté. Et d'enchaîner en précisant que : "Certes, c'est un métier noble, mais malheureusement, de nos jours, on ne peut plus vivre grâce à ce métier. Et surtout en cette période de crise financière.

La matière première coûte de plus en plus cher, et on arrive à peine à vendre quelques produits". Pour Mourad, "sincèrement, si j'exerce encore ce métier, tout simplement, je n'ai pas où aller", a-t-il déclaré. "Je préfère m'occuper dans

mon atelier que de traîner sans rien faire", a-t-il ajouté. Le même topo chez Ouiza, couturière, spécialisée dans la robe kabyle. "Vous savez, si ce n'est l'amour et la passion que je porte pour mon métier, croyez-moi, que je baisserai rideau", a-t-elle dit. "La cherté et le manque de matières premières se répercutent sur les prix de nos produits, et on a du mal à le vendre. En été par exemple, il y a beaucoup de fêtes, donc c'est une aubaine pour nous, mais cela ne dure pas longtemps. Nous travaillons pendant trois ou quatre mois, et nous chômons tout le reste de l'année", témoigne-t-elle. Pour

Ammi Abdelkrim, propriétaire d'un magasin de poterie et d'autres articles traditionnels, le constat est presque le même. A notre question, il nous répond avec une autre : "Il ne faut pas se voiler la face.

Comment voulez-vous que ça marche pour les artisans, alors que chez nous, le tourisme est mort ? Si je suis toujours en activité, c'est juste pour assurer la croûte à mes enfants", a-t-il ajouté. A notre retour vers Alger, on a aperçu au niveau du barrage de Taksebt, un artisan, un fabricant de paniers et autres outils avec du roseau. Même en nous approchant de lui, celui-ci, est toujours concentré sur son occupation. Une fois que nous l'avons abordé, le courant est vite passé. A une question sur son métier, vu son âge, il nous répond que "je suis un retraité. Vu la cherté de la vie et ma pension qui ne couvre pas les besoins de ma famille. Alors, la solution, vous la voyez devant vous", a-t-il déclaré. On a constaté ces derniers temps que plusieurs artisans, se sont remis à leurs métiers de prédilection.

A travers ce dernier, on se demande, si l'artisanat est en train de reprendre ses couleurs, où tout simplement si c'est les circonstances actuelles (crises financières, chômage et la cherté de la vie, qui les poussent à reprendre le travail, juste pour survivre.

I. A.

TAPIS BERBÈRES

Un art ressuscité

PAR ROSA CHAOUI

Pièces uniques et précieuses, témoins d'un génie artistique avéré, les tapis berbères exposés dans les galeries de la salle de spectacles Ahmed-Bey de Constantine à l'occasion de la semaine culturelle de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, reflètent un art authentique.

Dans cette wilaya, des tisserandes aux mains expertes et habiles, jalouses de leur patrimoine, continuent, vaille que vaille, à perpétuer un savoir-faire ancestral et veillent à préserver un héritage commun.

A motifs géométriques, végétaux ou animaliers, pleine de couleurs savamment choisies, la palette des tapis exposés offre aux visiteurs un splendide voyage dans les montagnes berbères et raconte la vie et la passion d'artisans hors pair.

L'association Assala oua tawassoul : l'authenticité avant tout

Lancé dans le cadre d'un projet ciblant la promotion de la femme au foyer, à travers l'initiation aux métiers de la couture et à l'art culinaire, le tissage des tapis berbère a vite "pris le dessus" dans les activités de l'association Assala oua tawassoul d'Aïn Beïda (Oum El Bouaghi), a affirmé à l'APS la présidente de l'association, Fadela Mecheri.

"L'association a entamé son projet en 2010, grâce à une aide financière et du matériel de couture obtenus auprès du ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la Condition de la femme", précise Mme Mecheri.

Le petit groupe en formation n'a pas tardé à s'agrandir et les activités de l'association se sont élargies au tis-

sage des tapis berbères.

"À Aïn Beïda, comme dans plusieurs régions d'Oum El Bouaghi, le savoir-faire en matière de tissage est demeuré intact grâce à l'apport précieux de quelques expertes qui n'ont pas hésité à enseigner aux jeunes filles les techniques du tissage", soutient la présidente d'Assala oua tawassoul, toute fière d'annoncer que l'association compte aujourd'hui plus de 300 adhérentes. Pour Mme Mecheri, le tissage du tapis commence avec le choix de la laine : "Dans une région pastorale comme Oum El Bouaghi, la laine est abondante et le travail des femmes commence avec le lavage, puis le tri à la main de la laine pour produire des tapis de haute qualité", explique-t-elle.

Vient alors l'étape de filage de la laine que les femmes de l'association assurent avec une "grande maîtrise". Cette opération donne à la laine "une texture naturelle" et la laine filée en pelotes est rassemblée en écheveaux et envoyée pour être teintée.

"La laine est envoyée chez des teinturiers des villes de Khenchela et de Tébessa, et les colorants utilisés sont fabriqués à partir d'ingrédients naturels comme des extraits de plantes", ajoute Mme Mecheri, soutenant que la teinture végétale donne "un aspect naturel unique à la texture brute de la laine."

Le tapis des Haraktas une créativité artistique unique

La confection du tapis des Haraktas, ou tapis "à noeuds", une technique propre aux régions d'Oum El-Bouaghi, de Tébessa, de Khenchela et de Souk Ahras, commence par le choix des motifs et des couleurs.

Entre ornement animalier, floral ou géométrique, la

"maîtresse du métier", chargée de chapeauter l'opération de tissage du tapis au sein de l'association, guide les gestes des membres de son équipe.

"Les noueuses suivent les instructions relatives à la couleur (à) et le tapis est alors noué traditionnellement à la main, à l'aide de crochets", explique Mme Mecheri. Une fois coupés, les noeuds deviennent "le velours du tapis et le dessin est plus net sur l'envers que sur l'endroit", précise la présidente de l'association.

Un tapis de deux mètres sur trois restera sur le métier à tisser pendant près de cinq mois, car la phase de la finition (la plus pointue car elle détermine la qualité du produit fini) est cruciale pour une mise en valeur du tapis berbère.

"Dans la phase de finition, toute la laine en surplus est enlevée et un surjet est confectionné puis cousu sur les deux côtés du tapis pour maintenir les noeuds, et la qualité picturale du tapis s'en voit valorisée", détaille Mme Mecheri.

Le tapis harakti est cédé entre 50.000 et 100.000 dinars selon les dimensions proposées et la Foire internationale d'Alger demeure pour l'association Assala wa tawassoul l'opportunité idéale pour écouler ses produits. Mme Mecheri explique d'ailleurs que l'association "s'active toute l'année pour préparer comme il se doit le rendez-vous de la Foire internationale d'Alger où nous écoulons tous nos tapis, à des nationaux mais aussi à de nombreux étrangers".

Trônant élégamment dans des intérieurs, qu'ils soient modestes ou luxueux, le tapis berbère donne un réel "plus" à toutes les demeures et perpétue un art authentique, indémodable.

R. C.

SALON INTERNATIONAL DU PLASTIQUE ET COMPOSITES DU AU 7 FÉVRIER

La Safex accueillera plus de 3.000 professionnels

après le grand succès du Salon plast & printpack alger 2014 avec 161 exposants et 3083 visiteurs professionnels (83 % décideurs), il n'est pas surprenant que les réservations pour Plast Alger 2016 sont à un haut niveau

PAR AMAR AOUIMER

Du 5 au 7 avril 2016 prochain, le Palais des expositions d'Alger - Safex - accueillera des exposants de 17 pays et plus de 3.000 visiteurs professionnels et décideurs, en présence d'Advantage Austria et de Business France avec des pavillons officiels. Les organisateurs de Plast Alger 2016 soulignent que "l'industrie algérienne de la plasturgie atteint la plus forte croissance en Afrique. L'Algérie, en ligne avec l'Afrique du Sud et l'Égypte, figure parmi les Top 3 importateurs les plus importants de la technologie de la plasturgie en Afrique". Ils ajoutent qu'"après le grand succès



du Salon plast & printpack alger 2014 avec 161 exposants et 3083 visiteurs professionnels (83 % décideurs), il n'est pas surprenant que les réservations pour Plast Alger 2016 sont à un haut niveau".

Le salon compte une participation importante d'entreprise algérienne leader sur le marché de la plasturgie en

Algérie tels que Hamtech, Mapeco, Plast Industrie, Polychimical SPPF et beaucoup d'autres.

Sur le plan international plast alger apprécie le support de l'AHK Algérie - Chambre algéro-allemande de commerce et d'Industrie et d'Avep - Association espagnole de la plasturgie. Une valeur ajoutée avec la première partici-

pation de Business France qui héberge un pavillon officiel France et le pavillon officiel de l'Autriche organisé par Advantage Austria avec les entreprises Battenfeld-cincinnati, Gabriel-Chemie, Lindner-Recyclingtech, Maplan NGR-Next generation recyclingmaschinen, Starlinger & Co et Starlinger recycling technology.

La Chine, l'Italie, Allemagne, la France, le Canada, la Suisse, le Luxembourg, l'Autriche, l'Espagne et la Turquie sont les principaux pays fournisseurs de l'Algérie.

Sur le plan technologie de l'emballage, l'Algérie est considérée comme le numéro 1 en Afrique.

En effet, l'Algérie, en ligne avec l'Égypte et le Nigeria, est le plus grand importateur de technologie de l'emballage en Afrique avec des taux de croissance très considérables.

Les principaux fournisseurs sont l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Espagne, la Chine et la Turquie.

Donc, il n'est pas surprenant que les principaux leaders internationaux aient déjà confirmé pour Plast Alger 2016.

A. A.

GESTION DE L'EAU

Le contrat avec Suez-environnement en cours d'évaluation

PAR RIAD EL HADI

Le contrat de gestion déléguée des services de l'eau de la ville d'Alger, signé entre la société française Suez-environnement, l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA), qui expirera en août prochain, est en cours d'évaluation.

C'est ce qu'a indiqué à la presse le ministre des Ressources en eau, Abdelwahab Nouri, en marge de l'inauguration, lundi, du 12^e Salon international des équipements, des technologies, des services de l'eau et de l'environnement.

Signé en 2005, ce contrat de gestion du réseau d'AEP et d'assainissement de la

capitale et des wilayas environnantes a été renouvelé en 2011 avec une date d'expiration prévue pour août 2016. Interrogé par la presse si ce contrat allait être renouvelé, Nouri a répondu que "nous sommes en train d'évaluer la situation. Sur la base de cette évaluation, une décision sera prise". Selon lui, ce contrat a permis aux cadres algériens d'acquérir une "grande expérience" et une "maîtrise" de la gestion et du management, qui sont des avantages "qui nous faisaient défaut auparavant".

A rappeler que ce contrat a permis la création de la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (Seaal) de droit algérien dont les actions sont réparties entre l'ADE, l'Ona et Suez environ-

nement.

Ces trois partenaires se sont associés pour fournir, à Alger, des services d'eau, d'assainissement et de gestion de la clientèle équivalents aux référentiels internationaux, avec un objectif consistant à offrir aux usagers un accès à l'eau potable 24h/24, 7j/7 et à améliorer significativement le service d'assainissement de la ville, ainsi que le transfert de savoir-faire de Suez.

Grâce à ce partenariat, a encore précisé le ministre, "nous avons consolidé le niveau de perfectionnement de nos cadres. C'est d'ailleurs l'un des résultats les plus positifs que nous pouvons en tirer".

Il a, toutefois, souligné que "ce ne sont

pas tous les partenariats de gestion déléguée qui ont réussi. C'est pour cela que je parle d'évaluation car nous ne pouvons pas nous projeter sur l'avenir sans que l'on ait les éléments nécessaires d'appréciation qui nous permettent de prendre la décision finale".

Il a cité l'exemple du contrat conclu en 2007 entre l'ADE et l'opérateur allemand Gelsissen-Wasserpour pour la gestion déléguée des services de l'eau des wilayas d'Annaba et d'El Tarf, qui avait été résilié en 2011: Ce partenariat a été un "fiasco" alors que celui de la ville de Constantine est "à peine moyen", tandis que celui d'Oran est "l'un des plus réussis", a-t-il lancé.

R. E.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Babès plaide en faveur des "politiques publiques au profit des jeunes"

Le président du Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed-Seghir Babès, a plaidé pour la révision des politiques publiques relatives au profit des jeunes afin de faire de cette frange de la société des acteurs "actifs" du développement durable.

"Le Rapport national sur le développement humain (RNDH) se propose d'être le prétexte pour revisiter les politiques publiques dédiées au processus de renforcement du potentiel des jeunes", a indiqué Babès dans une allocution à la conférence de présentation du RNDH. Le document intitulé "Quelle place pour les jeunes dans la perspective du développement humain durable ?" vise aussi à examiner la manière dont "ce capital (les jeunes) est mis à profit pour

être un acteur influent de la vie économique et sociale et contributeur à la création de la richesse".

Selon Babès, l'Algérie se trouve "fortement avantagée par sa démographie qui fait d'elle une détentrice d'un potentiel substantiel de jeunes capables d'imprimer une forte dynamique à toute la société".

Babès, qui a expliqué que le rapport a été centré sur une thématique autour des jeunes, a estimé qu'"une priorité doit tout naturellement être accordée aux jeunes afin de les aider, en tant que citoyens éclairés, à construire leur personnalité et à appréhender la complexité de leur société en soi et par rapport au reste du monde".

Il a noté dans ce sens, que "l'école doit

jouer un rôle de choix dans ce cadre. Elle doit de ce fait s'emparer des questions de l'heure pour faire des jeunes des acteurs actifs du développement durable".

Par ailleurs, la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement, Cristina Amaral, a considéré que le RNDH 2015, marque "une nouvelle étape" de par le thème choisi, et s'inscrit pleinement dans la stratégie du Pnud pour la jeunesse.

"Aujourd'hui, les progrès du développement humain en Algérie sont incontestables puisque le pays s'est encore hissé au 83^e rang du classement mondial (sur 185 pays) dans le groupe des pays à développement humain élevé dont il dépasse même la moyenne", a souligné

Mme Amaral dans son intervention. Selon elle, le rapport esquisse "l'élaboration d'un indice de développement humain durable axé sur les jeunes et innove en prenant, notamment en compte dans l'analyse, les aspects relatifs à l'emploi et la participation sociale, ainsi que la qualité de l'éducation à travers l'accès aux technologies de l'information et la communication".

"L'Algérie a mené des consultations nationales exemplaires sur le futur que nous voulons et sur l'Agenda 2030", a-t-elle estimé, ajoutant que ce rapport sera un "outil fondamental" pour le dialogue national autour de la mise en œuvre des Objectifs du développement durable.

R. E.

AIN DEFLA

Production de 1.100 qx de miel en 2015

Une production de 1.100 qx de miel a été réalisée dans la wilaya de Aïn-Defla durant l'année 2015, soit 120 qx de plus par rapport à 2014, a indiqué le président de l'Association locale des apiculteurs.

Le "résultat obtenu représente une hausse de la production de près de 11%", a précisé à l'APS Bendali Mounir, qui signale que la "production en question a été obtenue au niveau de 25.000 ruches d'abeilles recensées par l'association sur le territoire de la wilaya".

La wilaya de Aïn-Defla connaît un essor en matière d'apiculture qui équivaut à celui-enregistré dans les wilayas limitrophes telles Blida et Tipasa.

600 apiculteurs ont suivi, de 2004 à ce jour, des sessions de formation dans le but d'améliorer leurs performances professionnelles et de promouvoir cette activité.

Ces sessions de formation, qui s'inscrivent dans le cadre de conventions entérinées avec la direction locale de la formation professionnelle, permettent aux jeunes, à la faveur de sorties sur terrain, de se frotter à des apiculteurs chevronnés et d'acquérir l'expérience et le savoir-faire nécessaires.

EL-BAYADH

2.370 places de formation pour la session de février

Le secteur de la formation professionnelle offre 2.370 nouvelles places pédagogiques pour la session de février prochain, selon les responsables locaux du secteur.

La formation diplômante s'accapare le plus gros des places pédagogiques, soit 1.255 postes répartis entre la formation apprentissage (680), la formation résidentielle (425), la formation en milieu rural (125) et les cours du soir (25).

Le secteur offre également, pour la prochaine session de février, 1.115 places de formation qualifiante, dont 500 destinés aux cours du soir, 315 à la femme au foyer et 300 places pour les pensionnaires des établissements pénitentiaires.

La nomenclature de formation pour la prochaine rentrée compte 7 filières de formation, réparties entre 15 spécialités et 23 sections de formation à travers l'ensemble des établissements de formation professionnelle de la wilaya.

Les inscriptions se dérouleront du 24 janvier en cours au 20 février prochain, et seront suivies des opérations de tri et d'orientation, alors que la rentrée officielle est prévue le 28 février prochain.

APS

BLIDA, DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE D'OULED-YAÏCH

Financement de plusieurs opérations

16 opérations de développement sont en cours de réalisation et ont trait à l'amélioration du cadre de vie des citoyens (aménagement urbain, revêtement de routes, éclairage public et structures juvéniles...

PAR BOUZIANE MEHDI

Située à 2 km à l'est de chef lieu de wilaya de Blida, la commune d'Ouled-Yaïch a reçu une enveloppe de 150 millions de dinars pour le financement de nombreuses opérations de développement inscrites au titre de l'exercice en cours, ont annoncé les responsables de cette collectivité.

Le secrétaire général de cette commune, M'hamed Kessar, a indiqué à l'APS qu'il s'agit, en l'occurrence, "de la réalisation de 16 opérations de développement en relation avec l'amélioration du cadre de vie des

citoyens (aménagement urbain, revêtement de routes, électrifications publiques, et structures juvéniles, entre autres)".

La plus grande part de cette enveloppe a été affectée à "l'aménagement urbain de nombreuses cités populaires, dont celle de Laïchi, Youcef-Ben-Khedda et la ferme expérimentale", a ajouté le même responsable à l'APS, signalant parallèlement, que "cette enveloppe servira à la réalisation d'un ouvrage d'art pour relier la cité Laïchi à la ferme expérimentale, séparées par un cours d'eau".

Une autre action est prévue pour le désengorgement et la fluidification du trafic automobile au niveau des rues et routes de cette commune qui compte, actuellement, plus 120.000 âmes, avec un parc logement estimé à 19.000 unités. Il s'agit de la réalisation programmée de trois projets d'installation de panneaux signalétiques, respectivement au niveau de l'entrée est de la commune, près de l'université Saâd-Dahlab, de l'entrée ouest, du

côté de Beni-Mered, et au niveau du nouveau siège de la commune, qui sera ouvert en mars prochain.

Selon le même responsable, "la mise en service du nouveau siège de la commune, qui a été créée en 1984, réalisé pour une enveloppe de plus de 200.000 DA, va contribuer à l'amélioration des conditions d'accueil des citoyens, après l'état de saturation, enregistré au niveau du siège actuel, caractérisé par la délivrance d'une moyenne quotidienne de 100 cartes grises et cartes d'identité nationale". Créée en 1984, la commune d'Ouled-Yaïch est considérée comme un pôle économique d'importance, au vue du réseau d'entreprises industrielles, commerciales et artisanales qu'elle compte sur son territoire, ajouté à cela les opportunités d'investissement futures qu'elle offre, susceptibles d'étendre le Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (Pda) du Grand-Blida.

B. M.

BOUIRA, ZONE INDUSTRIELLE DE SIDI-KHALED

240 millions DA pour les travaux de viabilisation

Plus de 240 millions de dinars ont été alloués aux travaux de viabilisation de la zone industrielle de Sidi-Khaled où plus de 30 projets d'investissement sont en cours de réalisation, a-t-on appris, la semaine dernière, lors d'une visite d'inspection des autorités locales dans cette zone.

D'après les fiches techniques présentées sur place au wali, Nacer Maskri, qui inspectait les différents projets, ce montant est consacré à l'aménagement des terrains et au raccordement de la zone aux différents réseaux (eau, gaz, fibre optique) afin de faciliter aux investisseurs la réalisation de leurs projets.

"Une autre enveloppe financière est attendue pour finaliser tous les travaux au niveau de cette zone de 220 hectares, où 31 projets sont en cours d'exécution", a précisé le directeur de l'industrie et de la prom-

tion des investissements de Bouira. Nadjib Achouri a indiqué qu'une étude pour la réalisation des travaux d'extension de cette zone pour une superficie de 190 hectares supplémentaires est en cours d'élaboration. Cette nouvelle surface abritera de nouveaux projets d'investissement.

Certains projets en cours de réalisation accusent, par contre, des retards à l'image du chantier de réalisation d'un abattoir où les travaux avancent très lentement, a fait remarquer le wali au cours de cette visite, avant de demander au responsable du projet d'accélérer la cadence des travaux afin de mettre en service cette unité dans les meilleurs délais.

Les projets de réalisation d'une unité de fabrication des appareils électroménagers et électroniques et des équipements collectifs, une usine de fabrication de tuyauterie en PVC et

l'unité de fabrication de carreaux de sol en céramique accusent de légers retards. En outre, une usine de fabrication de véhicules utilitaires de marque Iveco est également prévu au niveau de cette zone.

Par ailleurs, 9 autres projets d'investissement sont à l'arrêt au niveau de la même zone pour plusieurs facteurs dont des lenteurs administratives et techniques, et l'absence de certaines commodités (eau, gaz, fibre optique...), selon les explications fournies lors de cette visite.

De ce fait, le wali a appelé toutes les parties concernées à conjuguer leurs efforts en vue de faire avancer ces chantiers avant de menacer les chefs de projets de récupération des terrains fonciers qui leur ont été attribués auparavant.

APS

ORAN, SIDI EL-HOUARI "SECTEUR SAUVEGARDÉ"

1^{er} anniversaire du classement

Le cinéaste, Mesri Houari a, estimé que fêter ce 1er anniversaire est une bonne initiative pour la vieille ville, appelée à devenir un véritable pôle touristique, en faisant part de son intention de tourner un film à Sidi El-Houari dans le but de mettre en valeur ses spécificités.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le premier anniversaire du classement de la vieille ville de Sidi El-Houari comme "secteur sauvegardé" a été célébré le 22 janvier à Oran, a indiqué le vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) chargé du tourisme et de la culture.

Selon l'APS, lors d'une réunion de préparation de ces festivités, Ameziane Abdelkader a souligné que l'objectif de célébration du premier anniversaire du classement de Sidi El-Houari, qui recèle 64 sites historiques, est de sensibiliser la population, le mouvement associatif et les responsables sur la nécessité d'activer dans le sens de sa préservation.

Ameziane Abdelkader a déclaré que des bureaux d'études spécialisés dans la restauration des sites et monuments historiques seront choisis pour restituer aux Algériens des sites qui seront encore là pour les générations futures, et a ajouté qu'une feuille de route est en phase d'élaboration pour la prise en charge des sites et monuments historiques qui devront faire l'objet de réhabilitation.

Le programme des festivités a comporté, entre autres, un défilé et plusieurs expositions sur les sites et monuments de Sidi El-Houari, ses figures célèbres et ses us et coutumes.

La représentante de la direction de la culture a, pour sa part, indiqué qu'un plan de sauvegarde de Sidi El-Houari



est en élaboration et un cahier de charges sera confectionné à cet effet. Quant au représentant de l'association "Santé Sidi El-Houari" (SDH), Belmaaloufi Haoues et directeur de l'école chantier de cette association, a suggéré la mise en place d'un comité de suivi des opérations de réhabilitation des sites historiques, ainsi que la multiplication des manifestations culturelles à Sidi El-Houari pour sensibiliser les habitants sur la sauvegarde de la mémoire du "Vieil Oran", avec l'implication de l'université.

Le même responsable a souligné qu'il faut faire appel à des ingénieurs spécialisés et compétents pour que le travail de restauration soit effectué selon les normes requises dans ce domaine. Le cinéaste Mesri Houari a, pour sa part, estimé que fêter ce premier anniversaire est une bonne initiative pour la vieille ville, appelée à devenir un véritable pôle touristique, en faisant part de son intention de tourner un film à Sidi El-Houari dans le but de mettre en valeur les spécificités de ce quartier, ses édifices historiques et

ses traditions ancestrales.

Le quartier historique de Sidi El-Houari (Oran) a été classé "secteur sauvegardé" en vertu d'un décret exécutif daté du 22 janvier 2015 portant création et délimitation du secteur sauvegardé de la "vieille ville" de Sidi El Houari et paru au Journal Officiel le 8 février 2015.

Avec son classement, le quartier de Sidi El-Houari sera doté d'une réglementation spécifique et de projets. Cela évitera les constructions et les démolitions anarchiques.

Toute nouvelle construction devra répondre à un cahier de charges des plus rigoureux exigeant l'intervention de spécialistes, a rappelé l'APS, ajoutant que parmi les sites déjà protégés, la Mosquée "La Perle", le Palais du Bey, la Mosquée du Pacha, la Porte espagnole et la porte de Canastel. Comme l'ancienne préfecture, la Casbah (époque mérinide) et le théâtre régional d'Oran, d'autres sites attendent leur classement.

B. M.

TINDOUF

Des consultations par une équipe médicale d'Alger

Une équipe médicale spécialisée de l'établissement hospitalo-universitaire de Bab El-Oued effectue actuellement des consultations médicales dans la wilaya de Tindouf, selon l'établissement public hospitalier local.

Conduite par trois praticiens en endocrinologie et diabétologie, cette opération, retenue au titre du jumelage entre hôpitaux du Nord et du Sud du pays, profite à des malades issus des communes de Tindouf et Oum-Laassel et des localités reculées leur étant rattachées, a précisé le chargé de la cellule de communication à l'EPH de Tindouf, Hama Soudani.

Ces consultations qui seront menées tout au long d'une semaine, au niveau de la polyclinique Hadi Flici relevant de l'établissement public de santé de proximité et l'EPH "Si El-Haouès" à Tindouf, s'inscrivent au titre du rapprochement des prestations médicales du citoyen.

Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés par la direction de la santé et de la population de la wilaya de Tindouf pour permettre à la mission médicale de mener à bien son action.

Le programme de cette mission médicale prévoit également des rencontres de sensibilisation sur la prévention sanitaire, en plus de l'organisation d'une rencontre de formation en direction du personnel médical exerçant dans la région.

BATNA

Distribution prochaine de 2.160 logements PL

Un total de 2.160 logements publics locatifs (LPL) sera distribué dans la ville de Batna "au cours du second semestre de l'année 2016", a indiqué mercredi à l'APS le chef de daïra, Mohamed Sahraoui.

La distribution de ce quota d'habitations interviendra dès le parachèvement de l'étude des dossiers des demandeurs de ce type de logements dont le nombre a dépassé les 28.000, a précisé le responsable.

Pas moins de 2.386 LPL sont en cours de construction au chef-lieu de wilaya, selon M. Sahraoui qui a ajouté que 980 autres unités viennent d'être lancées en travaux dans les communes de Fesdis et d'Oued Chaâba.

Pour rappel, 2.792 LPL réalisés en majorité au nouveau pôle urbain de Hamla, à la sortie de Batna, avaient été distribués il y a moins de deux ans, en plus de 170 logements attribués en 2014 dans la commune de Fesdis.

APS

SKIKDA, AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN À L'EMPLOI DES JEUNES

Recouvrement des crédits pour financer les projets

L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) financera de nouvelles micro-entreprises en 2016 grâce aux recouvrements des crédits, a indiqué le chargé de la communication de la direction générale de l'agence, Slimane Boulegrinet.

Cette stratégie d'autofinancement sera mise en œuvre dès cette année à la faveur du taux de recouvrement des crédits jugé élevé dès lors qu'il varie entre 65 et 70 %. Un taux qui permettra le financement de projets nouveaux, a précisé ce responsable lors d'une rencontre régionale qui a réuni les responsables de la communication et des cellules d'écoute relevant des

antennes de l'Ansej de 17 wilayas de l'est du pays.

M. Boulegrinet a affirmé qu'il n'y avait "aucun gel" de projets liés aux services, même si, a-t-il dit, l'agence privilégie le financement d'activités de production de biens répondant aux besoins des citoyens et de l'économie nationale, comme l'industrie, le bâtiment ou l'agriculture.

Concernant le secteur agricole, le chargé de la communication de l'Ansej a relevé que le taux des projets agricoles financés a réalisé un bond considérable passant de 9 % en 2011 à 30 % actuellement. Il a également souligné que l'agence "dispense

constamment des conseils aux jeunes porteurs de projets, assure le suivi de leurs projets et leur accorde des facilités pour la concrétisation de leurs entreprises.

Organisée dans un hôtel de la localité de Larbi Ben-M'hidi, cette rencontre précédée de deux autres à l'Ouest et au Centre du pays vise à faire le bilan des activités de l'agence en 2015 et à examiner les actions projetées pour 2016 dont la tenue du salon national de l'emploi, ont indiqué les organisateurs.

APS

SYRIE

Débuts satisfaisants des négociations à Genève

La délégation de l'opposition syrienne dépêchée à la conférence de Genève s'est félicitée de son premier entretien avec l'émissaire de l'Onu, Staffan de Mistura, et a annoncé la poursuite des discussions.

Le Haut Comité des négociations (HCN), créé le mois dernier en Arabie saoudite par des partis politiques et des groupes armés, avait auparavant exclu de négocier avec Damas en l'absence de mesures concrètes dans le domaine humanitaire.

"La rencontre d'aujourd'hui avec M. De Mistura a été très positive", a déclaré un porte-parole. "Les choses sont encourageantes et positives concernant les questions humanitaires. Il y aura une autre rencontre demain".

Bachar al Djaafari, chef de la délégation gouvernementale, s'est quant à lui dit prêt à discuter des mesures humanitaires, comme la libération de détenus, après une entrevue avec Ramzi Ezzedine Ramzi, l'adjoint de Staffan de Mistura.

Sur le terrain, un triple attentat dans un quartier chiite du sud de Damas, revendiqué par les djihadistes de l'Etat islamique (EI), a fait plus de 60 morts, dont 25 miliciens chiites, et des dizaines de blessés, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme.

"Nous ne sommes venus à Genève qu'après avoir reçu des assurances et des engagements précis sur le fait qu'il y aurait de sérieux progrès quant à la situation humanitaire", a déclaré Bassma Kodmani, membre de la délégation du HCN

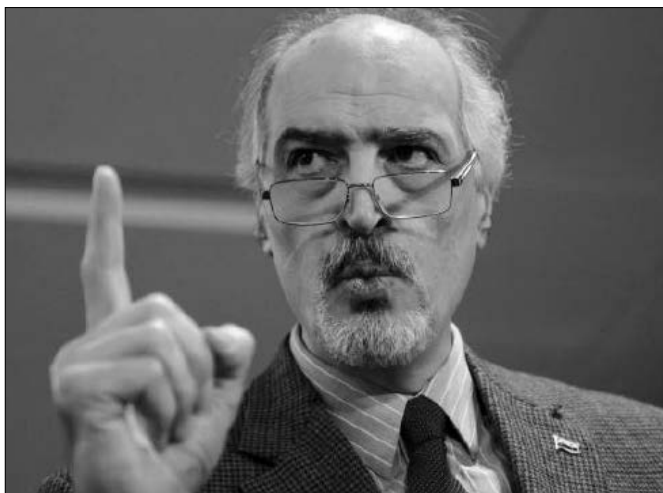
"Tant que nous n'aurons pas vu de tels gestes, nous ne pouvons pas lancer les négociations politiques", a-t-elle ajouté lors d'une conférence de presse dans la ville suisse.

Selon Salim al Mouslat, porte-parole du HCN, l'opposition est prête à faire dix pas si le gouvernement de Damas accepte d'en faire un seul, ce dont il doute. "Le régime n'est pas venu à Genève pour trouver une solution mais pour gagner du temps afin de tuer encore plus de Syriens", a-t-il assuré.

Dans un communiqué diffusé sur internet, le coordinateur du HCN, Riad Hidjab, qui se trouve à Ryad, avertit que la délégation de l'opposition pourrait quitter Genève si les bombardements gouvernementaux et russes se poursuivent et empêchent l'envoi d'une aide humanitaire aux villes assiégées.

"Si le régime et ses alliés continuent de violer les droits du peuple syrien, alors la présence de la délégation du HCN à Genève n'aura pas de justification et le HCN pourrait retirer son équipe de négociateurs", souligne Hidjab dans ce communiqué, après avoir rencontré dans la capitale saoudienne le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu.

Le HCN réclame l'arrêt des bombardements des populations civiles, la levée du blocus des villes assiégées et la libération de quelque 3.000 femmes et enfants qui seraient détenus dans les prisons syriennes, des points qui figurent dans la réso-



lution 2.254 adoptée à l'unanimité le 18 décembre par le Conseil de sécurité de l'Onu.

Interrogé sur ces points lors d'une conférence de presse, Bachar al Djaafari, qui avait vu Staffan de Mistura vendredi, a répondu: "Cela fait partie de l'ordre du jour que nous avons accepté (...) Ce sera l'un des thèmes importants dont nous discuterons entre citoyens syriens".

Prié de dire quels étaient ses objectifs à Genève, il a répondu: "Demandez-le moi quand les négociations commenceront".

Il a souligné que le gouvernement syrien voulait trouver une solution à un conflit qui a fait 250.000 morts en près de cinq ans mais qu'il doutait du "sérieux" de la délégation de l'opposition, dont il a dit ne pas même connaître la composition exacte.

Pour lui, l'opposition représentée par le HCN sert les intérêts de puissances étrangères qui utilisent le terrorisme comme arme politique. Les explosions de Damas dimanche prouvent d'ailleurs ce lien entre l'opposition et le terrorisme, a-t-il estimé.

Mohamed Allouch, représentant du puissant mouvement rebelle Djaïch al Islam qui siège au HCN, a annoncé dimanche son départ pour Genève où il entend démontrer que le gouvernement syrien ne veut pas d'un règlement pacifique du conflit.

"Il est nécessaire pour moi d'aller à Genève pour montrer au monde qui sont les terroristes qui détruisent leur pays et déplacent leur peuple", a-t-il déclaré.

Dans une déclaration télévisée, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a appelé dimanche les deux parties à saisir l'occasion de ces discussions de Genève pour avancer vers un règlement du conflit car, a-t-il dit, "il n'y a pas de solution militaire". Il a exhorté Damas à faciliter l'envoi d'une aide humanitaire aux villes assiégées et affirmé qu'un accord politique en Syrie porterait un coup sévère aux djihadistes de l'EI.

La balle dans le camp de l'opposition

L'opposition syrienne pousse ses pions lundi à Genève pour tenter d'obtenir des gages en faveur des civils, avant d'entrer dans une négociation indirecte avec le

amis dans la communauté internationale et nous avons eu une réponse positive de l'émissaire spécial de l'Onu", a expliqué un de ses porte-parole, Salem al-Meslet. "Nous intensifions nos efforts pour mettre un terme aux souffrances en Syrie."

La délégation du HCN a rencontré dimanche les principaux diplomates occidentaux impliqués dans le processus et a reçu dans son hôtel l'émissaire des Nations unies Staffan de Mistura.

Ce dernier "leur a fait une proposition", a rapporté une source diplomatique sans préciser son objet. Selon cette source, le HCN est très méfiant vis-à-vis du régime mais aussi de l'Onu, et veut "des choses tangibles et visibles tout de suite (...) Le plus facile serait des libérations de civils", notamment sur la liste de 3.000 femmes et enfants prisonniers dressée par l'opposition.

Diplomatie parallèle

Ces discussions officielles retardent l'ouverture des pourparlers officiels.

L'Onu, qui avait rencontré vendredi la délégation du régime, a repoussé une nouvelle rencontre initialement prévue lundi matin. Ce report vise, selon une porte-parole de l'Onu, "à permettre à M. de Mistura de rencontrer d'abord le HCN".

La réunion Onu-régime a été reprogrammée à mardi à 10h GMT, selon une source dans le gouvernement syrien.

Staffan de Mistura veut mettre en place un dialogue indirect entre les deux camps, avec des émissaires chargés de faire la navette. Ce processus pourrait s'étendre sur six mois, délai fixé par l'Onu pour aboutir à une autorité de transition qui organiserait des élections à la mi-2017.

Pour l'aider à avancer, un grand nombre de diplomates étaient présents à Genève, pour des entretiens parallèles.

La secrétaire d'Etat adjointe américaine pour le Moyen-Orient, Anne Patterson et l'émissaire des États-Unis pour la Syrie, Michael Ratney, vont ainsi rencontrer lundi le vice-ministre des Affaires étrangères russe Guennadi Gatilov.

La communauté internationale cherche une issue négociée à la guerre en Syrie.

Le chaos syrien a également permis l'essor du groupe État islamique qui a conquis de larges pans du territoire. **Agences**

NIGERIA

Nouveau carnage de Boko Haram

Une cinquantaine de villageois ont été tués samedi soir dans le nord-est du Nigeria dans une attaque attribuée aux militants de Boko Haram, tandis qu'au Tchad voisin deux attentats suicides ont fait dimanche trois morts et 56 blessés dans une région régulièrement ciblée par le groupe islamiste nigérian.

Selon l'armée et des témoins locaux, les insurgés de Boko Haram ont attaqué samedi Dalori, une localité proche de Maiduguri, avant de mettre feu au village. D'après le porte-parole de l'armée nigérienne, Mustapha Anka, les islamistes de Boko Haram "sont arrivés dans le village dans deux voitures et des motos, ont ouvert le feu et brûlé des maisons". Trois femmes kamikazes ont tenté de se mêler aux villageois, ont été interceptées puis ont explosé", a-t-il affirmé. Selon des habitants et un travailleur humanitaire, au moins 50 personnes sont mortes dans l'attaque. L'Agence de gestion des situations d'urgence (Nema) avançait quant à elle dimanche un bilan provisoire de "46 morts et 35 blessés". Le président nigérian Muhammadu Buhari a assuré dimanche que "les insurgés avaient immensément souffert des bombardements répétés de l'armée visant leurs camps" et qu'ils "avaient recourus à des mesures désespérées pour attirer l'attention des médias". **Agences**

DÉCHÉANCE DE LA NATIONALITÉ

La France face à ses démons !

Ainsi, la Constitution française va autoriser la déchéance de la nationalité française des binationaux (même nés Français) auteurs d'actes de terrorisme.

Même le gouvernement de Vichy n'avait pas été aussi loin : il n'avait retiré la nationalité française qu'aux Juifs naturalisés (et non pas nés) Français : il s'agissait de dénaturalisations à effet rétroactif ; cette possibilité de dénaturalisation existe d'ailleurs toujours dans le droit français (article 25 du Code Civil) ; la nouveauté de la réforme constitutionnelle proposée consiste à étendre cette possibilité de déchéance de la nationalité aux binationaux nés Français - par droit du sol ou par droit du sang.

Pire que Sarkozy

Cette mesure pose un sacré problème : elle ne rend possible la déchéance de la nationalité française pour des binationaux que pour des actes de terrorisme ; il restera ensuite à définir, dans chaque cas particulier, ce qu'est un acte terroriste ; aujourd'hui, cela semble clair : un attentat se réclamant de l'islam et de Daech ; mais demain, dans une autre conjoncture et avec d'autres adversaires ? Un attentat aveugle perpétré par un nationaliste corse ou basque (il y en a déjà eu dans le passé) ayant une deuxième nationalité entraînera-t-il la déchéance de leur nationalité française... ce qui serait pour le moins paradoxal, puisqu'ils de battent précisément pour ne plus être Français ? Ou bien un attentat perpétré par un Anders Behring français binational, se réclamant plus ou moins - mais pas exactement- du nazisme ? Les juges s'en donneront à cœur joie dans leurs interprétations... La déchéance de la nationalité va-t-elle devenir un élément supplémentaire dans notre arsenal répressif, au même titre que la prison ou l'amende ? La France est-elle incapable de traiter juridiquement tous les problèmes que lui posent ses nationaux d'une autre façon ?

N'est-ce pas là précisément ce qu'on reprochait à Sarkozy : légiférer dans l'urgence à chaque crime qui soulève l'émotion populaire, tout en connaissant l'inefficacité de cette nouvelle législation (comme l'a déjà publiquement admis Valls dans ce cas particulier) - mais à un degré de plus, puisqu'il s'agit non seulement de légiférer, mais de modifier la Constitution ?

Certes, comme l'a (à peu près) dit Valls, une mesure, même inefficace, peut avoir une portée symbolique - et il ne faut pas minimiser l'importance de la symbolique en politique ; mais cette disposition a été unanimement perçue comme une simple manœuvre électorale, et on peut donc dire que, côté symbolique, c'est raté ; je me demande si Hollande n'aurait pas plus de chances d'être réélu en 2017 s'il ne pensait pas qu'à sa réélection...

Manifestement, dans cette décision, l'importance fondamentale de la question de la nationalité a été éclipsée par des considérations de stratégie politicienne à courte vue : prendre à contre-pied la droite qui s'apprêtait, de façon tout aussi irresponsable que le gouvernement, à faire son miel d'une éventuelle reculade de Hollande : c'est absolument effarant, cela dégage une odeur de fin de la République.

Christiane Taubira claqua la porte du gouvernement

Christiane Taubira a annoncé, mercredi, sa démission du gouvernement après trois années au poste de ministre de la Justice. Retour sur une personnalité politique autant adulée à gauche que conspuée à droite.

Ses réparties ironiques teintées de poésie ne résonneront plus le mercredi dans l'hémicycle du Palais Bourbon, lors des questions au gouvernement. Christiane Taubira a remis, mercredi 27 janvier, sa démission à François Hollande, quelques heures seulement avant que le Premier ministre Manuel Valls ne présente aux députés la dernière mouture du texte sur la déchéance de nationalité, auquel elle est opposée. "Parfois, résister c'est rester, parfois résister c'est partir. Par fidélité à soi, à nous. Pour le dernier mot à l'éthique et au droit", a tweeté la garde Sceaux en guise de salut.

Adulée des militants socialistes et respectée des "frondeurs" du PS, cette icône de la gauche a marqué le quinquennat sous la présidence de Hollande par sa verve et

son désir profond de liberté et d'indépendance. Celle qui ne s'est jamais vraiment liée à un parti politique "a incarné une dissonance notamment en matière de politique judiciaire", explique Thomas Guénolé sur France 24. "Elle exprimait une ligne qui était plus habituelle à gauche dans les années 80-90 mais qui n'était plus la ligne dominante du parti socialiste depuis le tournant Manuel Valls. [...] C'était la dernière voix dissonante. Il y avait déjà eu un wagon de départs : Arnaud Montebourg, Aurélie Filipetti, Benoît Hamon. C'est la dernière des Mohicans qui s'en va."

Murmures pour la jeunesse

Quatre jours avant que l'Assemblée nationale ne commence ainsi à débattre de la réforme constitutionnelle, l'ancienne garde des Sceaux, Christiane Taubira, publie *Murmures pour la jeunesse*, un réquisitoire contre la déchéance de nationalité.

Lors d'une allocation à la New York University (NYU), Christiane Taubira avait réaffirmé, vendredi 31 janvier, qu'elle resterait "loyale" au président François Hollande. Le mardi 2 février, l'ancienne garde des Sceaux sortira pourtant en librairie *Murmures à la jeunesse* (Éditions Philippe Rey), un livre réquisitoire dans lequel elle réaffirme haut et fort son opposition à la déchéance de nationalité, ce projet de l'exécutif qui a motivé son départ du gouvernement.

"Céder à la coulée d'angoisse et se laisser entraîner, au lieu d'endiguer, signe la fin du Politique et de la politique. Le glas. Plus fatal que l'hallali", écrit-elle.

D'après *Le Monde*, l'ouvrage, tiré à 40 000 exemplaires, a été imprimé discrètement en Espagne, acheminé sur des palettes opaques et présenté aux librairies comme un "livre sous X" pour réduire les risques de fuites. Seul François Hollande s'est vu adresser un jeu d'épreuves, vendredi 22 janvier, cinq jours avant que ne soit rendue publique la démission de Christiane Taubira.

Si le premier tiers de ce livre de 94 pages est consacré au terrorisme en général, Christiane Taubira déroule en longueur ses arguments contre la déchéance de nationalité. Elle fustige son "inefficacité" en raison de ses "effets nuls en matière de dissuasion". Mais, plus fondamentalement, elle pointe son enjeu symbolique.

"Osons le dire : un pays doit être capable de se débrouiller avec ses nationaux. Que serait le monde si chaque pays expulsait ses nationaux de naissance considérés comme indésirables ? Faudrait-il imaginer une terre-déchetterie où ils seraient regroupés ?", écrit Christiane Taubira qui avait expliqué son départ de la Chancellerie, le 26 janvier, par un "désaccord politique majeur".

Entre fidélité politique et acquit de conscience

À la lecture de ces lignes, difficile en effet d'imaginer qu'elle ait pu rester à sa place au sein du gouvernement plus longtemps. Le livre a néanmoins été imprimé avant sa démission - Christiane Taubira y est encore présentée comme la garde des Sceaux - et elle y fait part de ses tourments et hésitations.

"Je ne suis sûre de rien, écrit-elle. Le tourment m'habitera jusqu'à la tombe. L'inquiétude. L'intranquillité. Peut-être est-ce faire trop de bruit pour peu de chose. Peut-être serait-il plus raisonnable d'être raisonnable et de laisser passer. En convenir. S'en accommoder. Ne pas



ajouter au trouble. (...) Ne vaut-il pas mieux alors un cri et une crise plutôt qu'un long et lent étiolement ? Je ne suis sûre de rien, sauf de ne jamais trouver la paix si je m'avisais de bâillonner ma conscience."

Si elle n'a pu se taire, *Murmures à la jeunesse* n'est pour autant pas une diatribe contre le gouvernement qu'elle a quitté le 26 janvier. Celle qui a toujours su conjuguer fidélité au gouvernement et esprit d'indépendance prend notamment soin de rendre hommage au président de la République, dont elle salue l'attitude après les attentats du 13 novembre 2015.

Sa loyauté n'empêchera pas que soit relancé, avec plus de vigueur encore peut-être, le débat déjà sur la déchéance de nationalité, alors qu'a commencé vendredi à l'Assemblée nationale l'examen de la réforme constitutionnelle, pour un vote attendu le 10 février.

Maladies mortelles... comment agir à temps ?

Il y a certaines maladies que nous craignons plus que d'autres. Certaines maladies que les médecins cherchent à détecter au premier regard. Quels que soit leur origine ou l'organe atteint, elles ont un point commun : leur gravité. Curieux de voir ce qui se passe aux urgences ? Suivez le guide.

La méningite à méningocoque

Le méningocoque est une bactérie que l'on trouve chez une personne sur 10. Nichée au fond de la gorge, elle reste généralement silencieuse... Sauf dans de rares cas, pour des raisons peu connues. Elle jette alors son dévolu sur des sujets jeunes, enfants et adolescents. Conséquence ? L'infection du liquide et des membranes qui enveloppe le cerveau et la moelle épinière :

Les signes qui inquiètent
Deux symptômes évoquent le diagnostic de méningite :

- *une fièvre élevée accompagnée de violents maux de tête
- *une ou plusieurs taches rouges (ou purpura) qui ne disparaissent pas quand on appuie dessus.

Les indices qui peuvent orienter le médecin :

- *une raideur de la nuque
- *une gêne à la lumière et au bruit

Une bactérie fragile...

La bactérie est fragile et survit difficilement hors de son environnement naturel, l'arrière-gorge. Présente dans la salive, elle se transmet uniquement de personne à personne, à courte distance (baisers ou postillons). Ce qui explique qu'il n'est pas nécessaire d'isoler les personnes ayant été en contact avec les malades.

Comment se protéger ?

Un vaccin contre le méningocoque C existe depuis 2010. Il est recommandé et remboursé chez les enfants, adolescents et jeunes adultes, de 1 à 24 ans.

La maladie « mangeuse de chair »
La fasciite nécrosante, désormais appelée dermo-hypodermite bactérienne nécrosante profonde, est

une infection d'une extrême gravité. La sévérité avec laquelle elle s'attaque à la peau puis aux tissus jusqu'au muscle lui vaut le nom de "maladie mangeuse de chair". Elle conduit au décès dans 30 % des cas.

Les signes qui inquiètent

En général, l'infection survient après la contamination d'une plaie par un cocktail de bactéries. Le patient ressent d'abord une douleur disproportionnée par rapport à l'aspect de sa plaie. Puis, la peau devient rouge, enflée, brillante. Enfin, des bulles apparaissent, laissant rapidement place à une hémorragie. L'anesthésie de la zone marque le dernier stade, celui de la mort des tissus (nécrose ou gangrène)

L'élément qui rassure

La rareté de l'infection. Près de 1.900 Français auraient été confrontés à la maladie entre 2007 et 2012. Cependant, son aspect "spectaculaire" lui assure une présence régulière dans les médias. En 2012 par exemple, les réseaux sociaux s'étaient émus de la maladie d'une américaine de 24 ans.

L'arrêt cardiaque

L'arrêt cardiaque est « la plus urgente des urgences ». Elle nous évoque ces joueurs de football qui s'effondrent subitement sur un terrain. Si les gestes de premiers secours ne sont pas pratiqués dans les 8 minutes, les chances de survie sont proches de zéro.

Qu'est-ce que c'est ?

La plupart du temps, l'arrêt cardiaque est la complication d'une maladie du cœur, tel que l'infarctus du myocarde. Il peut aussi survenir au cours d'une noyade, d'une électrisation ou d'une overdose. C'est l'emballement du rythme du cœur qui va conduire à son arrêt brutal. On parle de « fibrillation ventriculaire »

Comment réagir face à un arrêt ?

Si vous êtes témoin d'un arrêt, il n'y a pas une minute à perdre. Trois gestes peuvent sauver une vie :

- *Appelez les secours
- *Commencez le massage cardiaque
- *Utilisez un défibrillateur

Le choc septique

Le choc septique est la première cause de mortalité dans les services de réanimation. Il est la conséquence de l'invasion de l'organisme par des agents infectieux (bactéries, virus, champignons). Malgré les progrès de la médecine, le choc septique se solde par le décès, une fois sur deux.

Comment survient-il ?

Tout commence par une infection, généralement dans les poumons, ou dans le système digestif. Il peut s'agir aussi d'une infection urinaire (dans 10 % des cas). L'agent infectieux se multiplie et

dépasse les limites de l'organe pour atteindre tout l'organisme. La réponse inflammatoire est donc globale : on parle de sepsis (et non plus de septicémie). Le choc septique survient lorsque ces mécanismes de l'inflammation s'emballent.

Le choc anaphylactique

Le choc anaphylactique est la réaction allergique la plus grave. Comme dans le choc septique, il est provoqué par un emballement de la réponse inflammatoire. Mais cette fois, les grands coupables sont les allergènes. Il peut s'agir d'un aliment (noix, arachides, poissons, oeuf), d'un médicament (aspirine, antibiotiques) ou d'une piqûre d'abeille par exemple.

Les signes qui doivent alerter

Les premiers symptômes apparaissent dans les minutes qui suivent le contact avec l'allergène. On peut par exemple constater :

- *des difficultés à respirer ;
 - *un urticaire ;
 - un œdème de Quincke, caractérisé par un gonflement du visage, des paupières, des lèvres. Il s'agit d'une urgence !
 - des signes digestifs (douleurs, diarrhée, vomissement...)
- L'anaphylaxie est une urgence vitale. Son seul traitement consiste en l'injection rapide d'adrénaline.

L'AVC, première cause de handicap acquis

L'AVC ou accident vasculaire cérébral arrive tristement en tête des pires classements. Il survient lorsque la circulation du sang s'interrompt, dans l'un des vaisseaux du cerveau. Soit le vaisseau se bouche (la majorité des cas), soit il se rompt.

Les symptômes qui doivent alerter

Les symptômes de l'AVC apparaissent soudainement. Il peut s'agir par exemple :

- *d'une faiblesse d'un côté du corps (bras ou jambe) ;
- *de trouble de la parole ;
- *ou d'une déformation de la bouche

Si vous êtes témoin d'un de ces signes : appelez les urgences sans attendre !

Comment se protéger ?

Le docteur Dominic Larose explique "l'hypertension artérielle est un facteur de risque majeur de l'AVC ! Comme elle n'occasionne pas de symptômes, il est souvent difficile de motiver les patients à suivre leur traitement." Il faut garder en tête que ce n'est pas une hausse transitoire de la pression artérielle (stress important) mais bien une pression trop élevée sur une longue période qui fragile les artères.

L'embolie pulmonaire

Comme l'AVC, l'embolie pulmonaire peut frapper des personnes en bonne santé, à tout âge. Le mécanisme en jeu dans l'embolie est le même que dans la forme d'AVC la plus fréquente (AVC

ischémique) : une artère se bouche. Mais cette fois, dans le poumon. Cette obstruction est causée par un caillot de sang qui provient généralement des jambes (phlébite).

Les signes qui inquiètent

*Une douleur thoracique intense, qui peut ressembler à une crise cardiaque ;

*Un essoufflement soudain, des difficultés à respirer ou une respiration sifflante, survenant au repos ou à l'effort ;

*Une toux, parfois accompagnée de crachats teintés de sang. La mort survient par défaillance du cœur, lorsqu'il n'est plus capable de fournir une pression suffisante.

Agir vite !

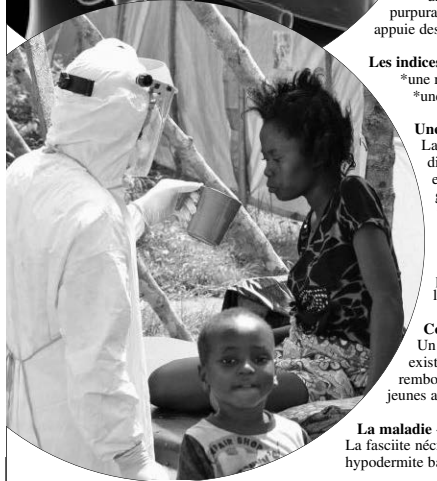
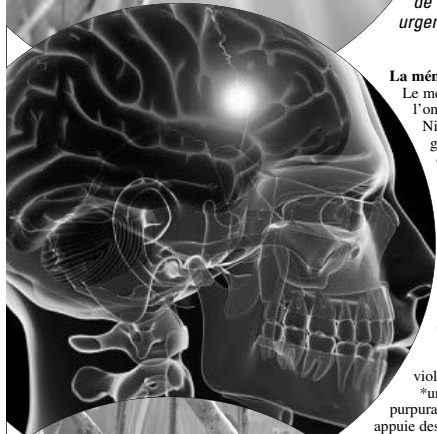
Si le diagnostic est fait trop tard, le taux de mortalité de l'embolie pulmonaire avoisine les 30 %. Mais ce risque descend à 8 %, si le malade est pris en charge rapidement. En France, entre 10.000 et 20.000 personnes succombent à la maladie chaque année.

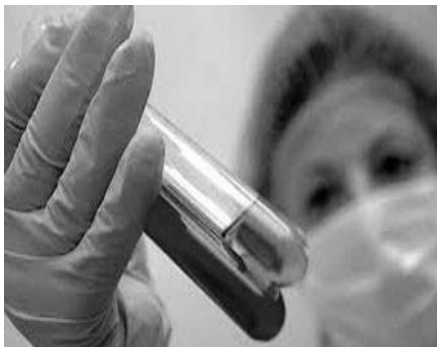
La pancréatite aiguë

La pancréatite aiguë est une auto-digestion du pancréas. Elle se solde par la mort dans 1 un cas sur 10. Elle génère une douleur de ventre intense qui pousse le malade à adopter une position particulière dite "en chien de fusil".

Etes-vous à risque de développer une pancréatite aiguë ?

En temps normal, le pancréas produit certaines enzymes indispensables à la digestion, comme la trypsine. Ces enzymes sont déversées dans l'intestin via un canal. Dans un cas sur deux, c'est le blocage de ce canal qui provoque le retournement des enzymes contre le pancréas et sa "digestion". Il existe des moyens de prévenir la pancréatite.





●●●

La grossesse extra-utérine

La grossesse extra-utérine est l'une des premières maladies auquel pense l'urgentiste face à une femme jeune qui se plaint de douleurs de ventre. Ces douleurs sont accompagnées d'un retard de règles et parfois de pertes de petites quantités de sang très sombre. Comme son

nom l'indique, la grossesse extra-utérine est le développement de l'embryon en dehors de l'utérus. Dans la plupart des cas, l'embryon s'implante dans l'une des trompes de Fallope. S'il n'est pas extrait, il se développe jusqu'à provoquer l'éclatement de la trompe, et une grave hémorragie. La grossesse extra-utérine est la principale cause de mortalité au cours du premier

trimestre de la grossesse. Elle touche 14 000 femmes par an en France. Diagnostiquée à temps, la chirurgie n'est pas nécessaire.

La dissection aortique

La dissection aortique est la bête noire des médecins en raison de son pronostic. Si elle n'est pas reconnue à temps, un cas sur deux est mortel en 48h. Il s'agit d'une lésion de

l'aorte, la plus grosse artère de l'organisme. La dissection de sa paroi provoque une douleur "en coup de couteau" au thorax, donnant la sensation d'une mort imminente. Cette douleur peut être confondue avec celle de crise cardiaque. Les facteurs de risque de la dissection sont l'hypertension, le syndrome de Marfan ou la présence de cas avérés dans la proche famille.

URGENCE MÉDICALE

Le choc anaphylactique

Réaction allergique exacerbée, le choc anaphylactique est un syndrome clinique grave, qui met en jeu le pronostic vital. Son incidence exacte n'est pas connue mais on estime que le risque est environ de l'ordre de 1 % de la population générale.

Définition

Le choc anaphylactique est provoqué par une réaction allergique très violente, c'est d'ailleurs la plus sévère des réactions allergiques, pouvant entraîner la mort. Il peut être provoqué notamment par des aliments comme par exemple des fruits de mer, le lait de vache et l'arachide, mais aussi par les piqûres de guêpes ou d'abeilles, certains antibiotiques, le latex ou encore des produits utilisés pour une anesthésie locale ou générale.

Symptômes :

Les symptômes d'un choc anaphylactique reprennent l'ensemble des signes cliniques d'un choc d'apparition brutale, et secondaire à un contact avec une substance ayant causé ces symptômes. Apparaissent des démangeaisons, un urticaire, un œdème du visage et des lèvres ainsi qu'une détresse respiratoire en rapport avec un œdème laryngé. Survient ensuite un tableau de choc anaphylactique correspondant à une insuffisance circulatoire aiguë qui regroupent l'ensemble de symptômes en lien avec un défaut d'oxygène au niveau des tissus : tachycardie, hypotension, pâleur cutanée, froideur et cyanose des extrémités, confusion voire un coma.



Diagnostic :

Compte tenu de la rapidité du choc anaphylactique, le diagnostic et le traitement seront conduits simultanément, car il s'agit d'une urgence vitale. Le médecin se doit donc d'agir vite et ce, dès la détection des signes cliniques relatifs au choc anaphylactique.

Traitement :

Le seul traitement est l'utilisation de l'adrénaline, injectable. Il faut rappeler avant tout que le choc anaphylactique représente une urgence vitale nécessitant d'appeler immédiatement les secours. Il est donc indispensable de transporter le patient aux urgences. Après la survie d'un choc anaphylactique, il est indispensable d'effectuer un

bilan allergologique afin de déterminer de manière précise l'allergène en cause puis d'éviter ensuite bien sur tout contact avec cet allergène. La personne doit ensuite se munir de la liste des produits contenant l'allergène auxquels elle est allergique, ainsi que d'une seringue auto-injectable d'adrénaline.

Prévention :

La personne allergique doit se

munir de la liste des produits contenant l'allergène auxquels elle est allergique, ainsi que le médicament d'urgence prescrit par le médecin (corticoïdes, seringue auto-injectable d'adrénaline).

Il est aussi fortement recommandé d'être vigilant, de lire la composition des produits alimentaires et les notices des médicaments, avant de les consommer.

EXPOSITION DE CARICATURES AU PALAIS DE LA CULTURE

“La liberté d'expression à grand trait”

Une exposition de caricatures, dédiée aux planches de caricaturistes étrangers primés par le comité canadien pour la liberté de la presse associant des caricaturistes algériens, a été inaugurée avant-hier à Alger par le ministre de la Communication et l'ambassadeur du Canada en Algérie, Isabelle Roy.

PAR ROSA CHAQUI

Intitulée "La liberté d'expression à grand trait" cette exposition itinérante organisée par le Centre national de documentation, de presse et d'information (CNDPI), en collaboration avec l'ambassade du Canada en Algérie était également accompagnée d'une exposition de photographies des archives du CNDPI.

Les planches d'une vingtaine de caricaturistes dont la Brésilienne Elizabeth Alves de França e Silva, le Slovaque Peter Chmela, le Canadien Pierre Brignaud ou encore l'Iranien Masoud Ziaei Zardkhashoei, prônant la liberté d'expression et la liberté de la presse étaient mises à l'honneur lors



de cette exposition. Les planches exposées dénoncent par le trait des caricaturistes la censure et la limitation des libertés sur Internet et les réseaux sociaux ainsi que les exactions subies par les journalistes à travers le monde.

Pour sa part, le CNDPI a exposé une sélection de planches de caricaturistes algériens à l'instar de Slim, de son vrai

nom Menouar Merabtène, Mahfoud Aïder, Ahmed Haroun, Le HIC (Hicham Baba Ahmed) ou encore MAZ (Mohamed Mazari).

Le CNDPI expose également des photographies sur les villes algériennes des années 50, de La Casbah d'Alger et d'artistes, appartenant aux archives du centre.

D'autres sélections également

exposées sont dédiées à l'Ahaggar, au Tassili n'Ajjer, aux oasis et aux palmeraies du nord Sahara, ainsi qu'aux sites et monuments historiques algériens.

Le ministre de la communication, Hamid Grine a estimé que cette exposition renseignait sur le "talent avéré" des caricaturistes algériens qui, dit-il, n'ont rien à envier à leurs collègues d'autres pays.

Cette exposition, a-t-il ajouté, montre aussi "une liberté d'expression sans limite".

De son côté, l'ambassadeur du Canada en Algérie, Isabelle Roy a estimé "intéressant" d'associer des caricatures algériennes à cette exposition qui regroupe les dessinateurs primés au concours annuel du dessin éditorial organisé par le Canada depuis 2001. Pour la diplomate, cette exposition mixte est un "hommage" aux caricaturistes et journalistes algériens qui œuvrent pour le triomphe de la liberté d'expression "si chèrement payée en Algérie", a-t-elle souligné.

Inaugurée lundi, cette exposition itinérante est ouverte au public jusqu'au 5 février au palais de la culture Moufdi-Zakaria.

R. C.

SYSTÈME DE ROMANISATION

Consensus arabe pour préserver les valeurs identitaires

Un consensus en vue d'un système de romanisation des termes arabes est primordial pour sauvegarder les valeurs culturelles et identitaires des pays arabes, a estimé un universitaire, lundi à Constantine, au cours d'un colloque international sur l'onomatopée dans les pays arabes et du Sahel. Brahim Atoui, du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), a considéré qu'un tel consensus "permettrait une translittération en caractères latins reproduisant fidèlement les sons des lettres et éviterait toute forme de déviation des noms arabes".

Il a ajouté qu'une translittération arabe commune, reproduisant aussi bien les spécificités maghrébines avec ses prolongements sahéliens, du Machrek

avec ses profondeurs asiatiques et africains apporterait un "éclairage inédit" sur un corpus des noms propres sous l'angle de leurs ancrages historiques et linguistiques.

Affirmant que la toponymie est "partie intégrante du patrimoine immatériel d'une nation", M. Atoui a estimé que des décisions "importantes" relatives à la romanisation des termes arabes en caractères latins ont été prises, lors des réunions du groupe d'experts de l'Onu, "en l'absence de spécialistes arabes", ce qui requiert, selon lui, une "rectification de tir".

Evoquant l'intérêt que porte l'Onu à la normalisation des noms géographiques à travers ses multiples divisions chargées de traiter les problèmes liés à la toponymie, le con-

férencier a tenu à souligner que 30 systèmes de translittération ont été adoptés jusque-là par l'Onu.

De son côté, le président de la division arabe du groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (Genung), le général Awni Khaswana, a indiqué à l'APS que plusieurs démarches ont été entreprises pour sensibiliser à l'importance de la romanisation et, mieux, visualiser les efforts du Genung dans ce domaine.

Soutenant que les différences culturelles et ethniques doivent être reflétées dans la romanisation des noms géographiques, l'expert jordanien de l'Onu a estimé que l'ouverture d'un bureau permanent du Genung, à Amman (Jordanie), ainsi que l'édition de périodiques traitant

du travail du groupe d'experts onusien et le lancement d'un site électronique du Genung sont en mesure de provoquer le déclic pour une "romanisation des termes arabes mieux adaptée".

Des universitaires et des experts algériens et étrangers, venus notamment d'Arabie saoudite, d'Égypte, du Mali, du Sénégal, du Niger et du Tchad plancheront durant trois jours sur les expériences de toponymie dans ces pays, et dresseront un état des lieux de la romanisation à travers le monde pour aborder, ensuite, la toponymie dans la littérature.

R. C.

FEUILLETON TÉLÉVISÉ "CŒURS SOUS LES CENDRES" Premier tour de manivelle

Le premier tour de manivelle du feuilleton télévisé *Cœurs sous les cendres* a été donné avant-hier à la Villa-Abdelatif à Alger.

Cette production inspirée du quotidien de la société algérienne relate notamment l'histoire de deux familles ayant des liens de parenté mais déchirées par une histoire d'amour qui s'est tissée entre un jeune homme et une jeune fille issus de ces deux familles.

Le feuilleton dont le scénario a été écrit par Fatma-Zohra Laadjami, met en avant également la souffrance des enfants après le divorce des parents à travers l'histoire d'un père de famille qui, après sa séparation avec sa femme, s'est retrouvé avec deux filles à sa charge avant que de son ex-femme revienne après tant d'années pour les récupérer.

Prendront part à ce feuilleton de 30

parties et qui sera diffusé durant le mois de ramadhan prochain, des figures du 7^e art et du petit écran à l'instar de Bahia Rachedi, Rania Sirouti et Mustapha Laribi ainsi que d'autres jeunes comédiens comme Djamel Aouani dans le rôle de "Mouataz".

Le tournage de ce feuilleton produit par la Télévision algérienne et qui se déroulera à Alger et à Tlemcen, devra durer de 18 à 20 semaines, selon son

réalisateur Bachir Sellami. Le premier tour de manivelle a été donné en présence des ministres de la Communication et de la Culture, respectivement Hamid Grine et Azzeddine Mihoubi ainsi que du directeur général de la Télévision algérienne Toufik Khelladi.

R. C.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRA DE AIN MADHI
COMMUNE DE AIN MADHI
NIF: 098503070092627

A VIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°: 01/2016

Le P/APC d'AIN MADHI lance un appel d'offre national restreint pour:
Régénération d'un ouvrage d'art sur oued M'zabi au Pk 19+700 sur route reliant AIN MADHI -Tadjmoute
Les sociétés et les entreprises qualifiées en travaux publics activité principale catégorie
04 ou plus codes (° 23 °24 °25 °30 et 344 - 4235) avec les conditions suivantes :

a)avoir réalisé (par ses propres moyens) au moins un ouvrage d'art de 800 m3
du béton ;et ce durant les 03 dernières années.

b)avoir réalisé (par ses propres moyens) au moins un ouvrage d'art 40 ml ou
plus en chaque projet ;et ce durant les 03 dernières années.

c)la société ou l'entreprise participante doit avoir son propre bureau d'étude
et intéresser par cet appel peuvent se rapprocher auprès du bureau du marché
public pour retirer le cahier des charges contre un paiement de la somme de 2000DA
non remboursable.

.Les soumissionnaires devront fournir les pièces réglementaires administratives
fiscales et parafiscales.

1- Offre technique:(l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges. (art 09))

2- Offre financier: (l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges (art 09))

- chaque offre technique et financière doit être insérée dans une enveloppe fermée et
cachetée indiquant la référence de l'appel d'offres ainsi que la mention «technique»
ou «financière» selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre
enveloppe anonyme comportant la mention «à ne pas ouvrir» appel d'offre national
ouvert – l'objet de l'appel». a monsieur le P/APC

- Les soumissions doivent être déposées au niveau secrétariat du P/APC
COMMUNE DE AIN MADHI / DAIRA DE AIN MADHI / WILAYA DE LAGHOUAT

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à (10 H00)
à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans les
quotidiens nationaux(arabe/ français).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de
111 jours à compter de la date de la première parution du présent avis. Les
soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis techniques et financières
qui se tiendra en une seule séance publique dans le jour correspondant au dernier jour
de la durée de
préparation des offres à (10 h 30) au siège de APC, si ce jour coïncide avec un jour
férié ou un jour de repos légal la date de dépôt et d'ouverture des plis est prorogée
jusqu'au jour ouvrable suivant dans la même heure et même lieu.

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE TAIBET
COMMUNE DE BENNACEUR
N. F 098430175058125

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
RESTREINTE N°03/2016**

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de
BENNACEUR lance un avis d'appel d'offres national restreinte pour la réalisation
de projet suivant :

REALISATION DEUX Puits ARTISIENS

Les entreprises intéressées par le présent avis qualifiées catégorie 3 et plus activité
principale hydraulique peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des
marchés de la commune. Les offres doivent être envoyées et accompagnées des piè-
ces réglementaires suivantes :

OFFRE TECHNIQUE :

- 1-Copie certifiée du certificat de qualification (activité principale hydraulique
catégorie 3 et plus catégorie en cours de validité en date d'ouverture)
- 2-Copie certifiée de registre de commerce
- 3-Copie originale du casier judiciaire en cours de validité en date d'ouverture
- 4-Copie certifiée de la carte d'immatriculation fiscale
- 5-Copie certifiée de l'extrait de rôle de l'entreprise en cours de validité en date
d'ouverture. Avec calendrier de paiement en cas de dettes
- 6-Copie certifiée des attestations de mise à jour CNAS en cours de validité en date
d'ouverture. Avec calendrier de paiement en cas de dettes
- 7-Copie certifiée des attestations de mise à jour CACOBATH en cours de validité
en date d'ouverture. Avec calendrier de paiement en cas de dettes
- 8-Copie certifiée des attestations de mise à jour CASNOS en cours de validité en
date d'ouverture. Avec calendrier de paiement en cas des dettes
- 9-Planning des travaux de réalisation de projet
- 10-Déclaration à souscrire datée et signée par le déclarant
- 11-Déclaration de probité datée et signée par le déclarant
- 12-Les critères de sélection datés et signés par le déclarant
- 13-Cahier de charges daté et signé par le déclarant
- 14.Les références professionnelles de l'entreprise justifiées (les projets réalisés
Pendant les derniers 10 ans (2005-2014)
- 15.Quittance de participation de 1.000,00 DA
- 16.Liste des moyens matériels (jointe avec des cartes grises et attestations
d'assurance et factures de l'autres matériels
- 17.Copie certifiée liste des moyens humains des ouvriers et les responsables
principaux de projet
- 18.Copie certifiée des bilans des impôts les 03 dernières années (2012-2014)
- 19.Copie certifiée de statut dans le cas où celui-ci est une société
- 20.Copie certifiée de certificat de dépôt des comptes sociaux des entreprises
concernées (EURL-SNC-SARL- SPA...) en cours de validité en date d'ouverture.

OFFRE FINANCIÈRE :

- 01 - Lettre de soumission, datée et signée par le déclarant
 - 02 - Le bordereau des prix unitaires rempli et signé par le déclarant
 - 03 - Le devis quantitatif et estimatif rempli et signé par le déclarant
- Les offres doivent être envoyées à Monsieur le Président de l'APC
DE BENNACEUR sous un pli strictement anonyme portant uniquement la
mention suivante

**(Appel d'offre national restreinte n°03/2016
(Soumission à ne pas ouvrir)**

REALISATION DEUX Puits ARTISIENS

Le délai de préparation des offres est fixé à 08 jours à partir de la première date
de parution de l'offre. En cas de jour férié ou week-end, la préparation des
offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable qui suit. Le dépôt des offres aura
lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres et l'heure limite de
dépôt des offres est fixée à 14h00.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres un délai de préparation des
offres augmentée de (03) trois mois à la date d'ouverture.

FOOTBALL : EQUIPE ALGÉRIENNE A'

Fin du stage des locaux aujourd'hui

Le 1er stage pour l'année 2016, de l'équipe nationale A', constitué des joueurs issus du championnat algérien, prendra fin aujourd'hui au centre technique de Sidi-Moussa sous la houlette de l'entraîneur français Christian Gourcuff.

PAR MOURAD SALHI

Christian Gourcuff a bien profité de ce stage de trois jours pour voir à l'œuvre certains joueurs qu'il avait déjà supervisé lors des matches du championnat national de Ligue 1. 24 joueurs ont été retenus cette fois-ci. Ce stage est très important pour les coéquipiers de Boulaouid afin de gagner quelques points aux yeux du sélectionneur national. Ce dernier va profiter encore de l'ultime journée d'aujourd'hui pour avoir plus de visibilité sur les qualités de chaque joueur. Ce mini stage a été consacré beaucoup plus au travail technico-tactique des joueurs. Il y a lieu de signaler que le sélectionneur national, qui est revenu jeudi passé en Algérie après plusieurs semaines de repos en France, était présent samedi dernier au stade Omar-Hamdi à Bologhine pour suivre le classico entre l'USM Alger et la JS Kabylie. Une occasion de superviser certains joueurs ciblés dans les deux formations. Gourcuff cherche surtout à renforcer le compartiment



défensif de la sélection nationale. Car, en attaque, le premier responsable à la barre technique des Verts ne se fait pas de soucis. Certains joueurs ont une belle opportunité à ne pas rater. Gourcuff est appelé à renforcer certains postes en prévision de la double confrontation face à l'Ethiopie, comptant pour les 3^e et 4^e journées des qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations 2017, prévue en mois de mars prochain. Les Ziti, Hachoud, Khoualed, Bedbouda et autres tenteront de séduire le technicien français. Christian Gourcuff ne laisse rien pour faire un bon choix de joueurs en vue des prochaines échéances. Gourcuff ne compte rater aucune occasion pour mieux s'armer sur tous les aspects. L'objectif de ces regroupements de courte durée, selon le l'en-

traîneur national, sera de superviser le maximum de joueurs qui évoluent dans le championnat algérien pour éventuellement les retenir en équipe A qui s'appête à renouer avec la compétition. Ce genre de stages seront très bénéfiques pour les joueurs. Ces derniers auront une belle occasion d'améliorer leur niveau technique sous la houlette de Christian Gourcuff. Ce regroupement s'inscrit dans le cadre des préparatifs de l'équipe nationale pour les doubles qualifications Coupe d'Afrique des nations 2017 et Coupe du monde 2018. Gourcuff aura suffisamment de temps pour apporter les réglages qui s'imposent et réussir un bon choix de joueurs qui vont apporter un plus au groupe qui est déjà en place.

M. S.

SPORTING LISBONNE

Il rejette une offre de 21,5 millions d'euros de Newcastle pour Slimani

Le Sporting Lisbonne a rejeté une offre de 21,5 millions d'euros de Newcastle pour s'attacher les services de l'attaquant international algérien Islam Slimani, rapporte lundi le site de la BBC. L'offre des "Magpies" pour Slimani est la deuxième parvenue d'Angleterre durant la semaine après

celle d'Everton estimée à 18 millions d'euros. Très convoité, Slimani auteur de 16 buts en championnat, devrait rester au Sporting dont la direction refuse de le libérer actuellement. La clause libératoire du joueur algérien est fixée à 30 millions d'euros. Le meilleur goleador en activité de l'équipe nationale (20 buts) a

inscrit 8 buts en six matches en championnat depuis le début de l'année 2016. Slimani qui enchaîne sa troisième saison sous les couleurs du Sporting est en train de devenir l'un des attaquants les plus convoités du championnat portugais. Plusieurs clubs européens l'ont supervisé depuis le début de cet exercice.

JUDO - CHAMPIONNAT MILITAIRE

La 2^e RM et l'École supérieure de la marine sacrées champions

Les équipes de la 2^e Région militaire (messieurs) et de l'École supérieure de la marine (dames) ont décroché, à Oran, le titre de championnat d'Algérie militaire de judo, qui a pris fin lundi à la salle omnisports du complexe sportif régional de la 2^e Région militaire. Les judokas de la 2^e RM ont dominé ce championnat de deux jours dans toutes les catégories de poids, en remportant quatre médailles d'or et deux en argent, devant l'équipe de la 1^{re} RM qui a récolté deux médailles d'or et 3 en argent. L'équipe du Commandement de la Garde républicaine complète le podi-

um avec une médaille d'or. Chez les dames, les judokates de l'École supérieure de la marine (1^{re} RM) se sont distinguées lors de ces joutes, toutes catégories, en raflant trois médailles d'or, trois en argent et une de bronze, devant celles de l'École de l'École de Cherchell qui ont obtenu trois médailles d'or et une en bronze. L'équipe de l'École d'application de la santé militaire de Sidi Bel-Abbès s'est classée en 3^e position avec une médaille d'or, trois en argent et trois en bronze. La cérémonie de remise des médailles et de clôture du championnat

a été présidée par le général-major Smaili Mustapha, commandant adjoint de la 2^e Région militaire. 101, représentant les six régions militaires et les différents commandements et écoles de l'Armée nationale populaire, ont pris part à cette manifestation sportive. Les épreuves se sont déroulées dans huit catégories de poids, à savoir moins de 60 kg, 66 kg, 73 kg, 81 kg, 90 kg, 100 kg, + 100 kg et Open, avec 19 équipes messieurs et trois équipes dames. L'arbitrage dans ce championnat a été assuré par la Fédération algérienne de judo.

OPENS FÉDÉRAUX JEUNES
ET TOUTES CATÉGORIES

Participation attendue des meilleurs pongistes à Hadjout

La Fédération algérienne de tennis de table (FATT) organise, les 5 et 6 février à la salle omnisports de Hadjout, le Tour final des Opens fédéraux, jeunes et toutes catégories, qui regroupera les meilleurs pongistes (garçons et filles), a-t-on appris lundi de l'instance fédérale.

La compétition regroupera les douze meilleurs athlètes, des catégories (-10 ans, -12 ans, -18 ans et +18 ans et toutes catégories) dans les deux sexes, qualifiés lors des deux précédents Opens, organisés à Alger (octobre) et Bougaâ à Sétif (décembre).

"Au cours de ce tournoi, chaque pongiste disputera onze matchs durant lesquels il affrontera tous ses adversaires de la catégorie. Et à l'issue de ces onze matchs, le vainqueur sera déclaré champion d'Algérie de sa catégorie", a expliqué la même source.

D'après la direction technique nationale (DTN), le choix de cette période a été dicté par le fait que cette compétition constitue un moyen d'évaluation des athlètes des équipes nationales jeunes en vue du championnat d'Afrique jeunes prévu début avril prochain.

Sur les clubs et associations annoncés pour prendre part à la compétition figure celui du Chabab Riadi Alger Plage à Bordj El-Bahri qui sera présent avec pas moins de six pongistes. Il s'agit d'Iliès Imadeddine Khenniche et Nassim Oustani (-10 ans), Amdjed Oustani et Si Ahmed Chérif (-12 ans), Zahreddine Amrane (-18 ans) et Imed Oustani (+18 ans).

"C'est une fierté pour notre petit club de présenter autant de pongistes dans une aussi importante compétition. Le CRAP aura la plus grande représentation au Tour final des Opens fédéraux. C'est le fruit d'une continuité dans le travail à la base que nous prônons depuis la création de cette section de tennis de table et consacré surtout aux jeunes catégories. C'est très encourageant pour nous en tant que responsables et pour les pongistes", a indiqué à l'APS le président du club sportif amateur du CRAP, Hakim Belachène.

Le responsable a tenu, également, à mettre en relief les résultats plus que satisfaisants des pongistes du CRAP au dernier championnat de wilaya d'Alger des jeunes catégories, avec à la clé, la qualification de plusieurs pongistes aux play-offs prévus au mois de mai prochain.

"Notre objectif reste le développement de l'esprit associatif et sportif chez la jeune population des différents quartiers. En dépit d'un démarrage non sans embûches, le CRAP a enregistré un envol très honorable", ont tenu à expliquer les techniciens de la section tennis de table.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : commerciale et technique, Emploipartner-1406
Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force

processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : l'accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées

• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com

MIDI
Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
الدائرة الإدارية لزرالدة
بلدية السويدانية
رقم : 01 / 2016
رقم الملف : 02 / حي

وصول تسجيل التصريح بتأسيس جمعية ذات طابع حي

بمقتضى القانون رقم 06 / 12 المؤرخ في: 2012/01/12 المتعلق بالجمعيات ومحضر الجمعية العامة التأسيسية المؤرخ في: 2014/10/11 ، وبناء على الوصل رقم : 2015/02 المؤرخ في: 2015/10/06 الصادر عن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية السويدانية المنضمن إستلام ملف تأسيس جمعية بلدية

- اليوم: 2016/01/20 تم تسليم وصل التصريح بتأسيس جمعية بلدية ذات طابع حي

المسماة :

"جمعية أمال لحي عدل 185 مسكن السويدانية"

- الكائن مقرها ب: شارع الول مقران السويدانية
- رئيس الجمعية : إيزوكرمة مولود
- الأهداف : اعتماد الجمعية كأداة للتفكير والحوار
- تشجيع مبدأ المواطنة الحقة الإيجابية
- إرساء أسلوب حياة وثقافة جماعة لدى كافة سكان الحي
- وضع آليات كفيلة بتأمين الحي تأميناً شاملاً

رئيس المجلس الشعبي البلدي
[Signature]

التأسيس القانوني للجمعية يتم بعد التقييم الإيجابي بشكليات الإشهار على نفقة الجمعية في جريدة يومية إعلامية واحدة على الأقل وذات توزيع وطني.
ملاحظة : هذا الوصل لا يخول للجمعية الحق في ممارسة أي نشاط تجاري .

Cuisine

Velouté d'épinard à la coriandre



Ingrédients :
1 kg d'épinards
1 bouquet de coriandre
50 cl de crème fraîche
20 cl de lait
30 g de beurre
Noix de muscade
Sel

Préparation :

Laver les épinards et retirer les côtes des plus grosses feuilles. Dans une sauteuse, faire fondre le beurre et mettre les épinards à revenir 5 min à couvert sur feu très doux. Ajouter les 3/4 du bouquet de coriandre. Mélanger encore 1 minute. Ajouter le lait et la moitié de la crème. Mixer le tout pour obtenir un velouté. Saler, poivrer et relever d'une pincée de noix de muscade. Servir aussitôt, parsemé du reste de coriandre ciselée.

Petits gâteaux au citron et au lait fermenté



Ingrédients :
120 g de farine
1 citron
1 sachet de levure
15 cl de lait fermenté
5 cl de beurre fondu
65 g de sucre
1 œuf

Préparation :

Battre l'œuf avec le sucre jusqu'à ce que le mélange devienne moussueux. Ajouter le jus du citron. Incorporer la farine tout en mélangeant, ainsi que la levure. Ajouter ensuite le lait fermenté et le beurre fondu, mélanger bien. Mettre cette préparation dans des moules à muffins (ou autres) et placer au four th.6 pendant environ 20-25 minutes selon les fours.

BEAUTÉ ET MAQUILLAGE Parfaite toute la journée

Avoir un beau maquillage toute la journée n'est pas réservé exclusivement aux stars. Vous pouvez, vous aussi, réaliser un joli maquillage si vous possédez les nécessaires et si vous suivez correctement les instructions. Vous aurez alors très peu de retouches à effectuer sur la journée.

Avant de procéder au maquillage

Vous devez impérativement commencer le maquillage sur une peau propre et nettoyée, afin d'éviter les boutons et les comédons. Pour un résultat optimal, il est bon de préparer sa peau à recevoir le maquillage. Après le démaquillant, appliquez une lotion astringente qui aura pour fonction de resserrer les pores, votre peau paraîtra plus lisse. Étalez ensuite votre crème de jour adaptée à votre peau, elle sera la base de votre maquillage. Choisissez un correcteur de teint proche de votre carnation de peau et camoufflez toutes les rougeurs et les imperfections. Vous pouvez appliquer ensuite votre fond de teint à l'aide d'une éponge latex sans oublier le cou. Pour fixer le maquillage appliquez une poudre libre légèrement rosée pour l'effet bonne mine.

Avant de commencer à farder vos yeux

Étalez l'anticernes sur les zones d'ombres. Puis à l'aide d'un pinceau, appliquez une ombre à paupière claire du sourcil jusqu'au ras des cils. Sur la paupière mobile, choisissez une ou plusieurs couleurs foncées en harmonie avec vos yeux. L'eye-liner ou le crayon khol se passe précisément au ras des cils supérieurs et inférieurs afin d'agrandir le regard. Si vous avez des petits yeux, commencez à tracer le trait à moitié paupière en étirant vers l'extérieur. Vous pouvez ensuite appliquer un trait blanc à l'intérieur de la paupière inférieure afin de donner plus de profondeur au regard. Allongez vos cils de la base vers la pointe en zig zag plusieurs fois avec un mascara pour leur donner un effet de longueur et d'épaisseur.

Pour des lèvres lisses,

Procédez à un nettoyage en appliquant une noisette d'exfoliant. Vos peaux mortes disparaîtront grâce à des petits mouvements circulaires. Passez ensuite un baume hydratant en pinçant légèrement vos lèvres de façon à les repulper. Redessinez le contour des lèvres à l'aide d'un crayon, puis étalez votre rouge à lèvres avec un pinceau. Une teinte un peu plus claire au centre des lèvres donnera un effet de volume, sinon préférez le gloss. Pour fixer votre maquillage et obtenir un fini parfait et de longue durée poudrez votre visage et vos lèvres.

A retenir :



Ayez toujours la main légère pour vous maquiller. Passez toujours l'anti cernes après le fond de teint. Choisissez toujours un fond de teint un ton plus clair que votre carnation de peau. Pour garder votre rouge à lèvres plus longtemps, dès la première couche pressez vos lèvres sur un papier absorbant et recouvrez vos lèvres d'une deuxième couche.

Nettoyer son visage matin et soir pour garder un teint clair et frais. N'hésitez pas à faire un gommage et un masque une fois par

VIE PRATIQUE

Nettoyer rapidement et efficacement les pinceaux de maquillage

Nous avons besoin de nettoyer nos pinceaux de maquillage assez souvent, mais malheureusement nous n'avons pas toujours suffisamment de temps pour le faire. Pourtant, les pinceaux qui nous servent pour nous maquiller doivent être nettoyés très régulièrement pour avoir un beau maquillage et surtout pour éviter les problèmes de peau. Voici une manière

Comment procéder ?

Supprimez tous les restes de maquillage de vos pinceaux en les secouant vigoureusement et en les brossant légèrement avec un tissu fin.

Puis rincez doucement vos pinceaux avec de l'eau tiède. Utilisez un tissu doux sur lequel vous mettez du savon doux avec de l'eau tiède et frottez délicatement. S'il reste encore trop de maquillage sur vos pinceaux, passez à l'étape suivante.



Mettez une ou deux gouttes de savon doux dans une petite tasse et rajoutez un peu d'eau chaude. Laissez tremper vos pinceaux quelques minutes (adaptez la durée en fonction des pinceaux). Laissez sécher vos pinceaux la tête en bas. Vous pouvez aussi les sécher avec un

sèche-cheveux, mais à basse température.

A noter :

Répétez cette opération assez souvent, cela vous évitera d'avoir du maquillage qui moisit sur vos pinceaux et, par conséquent, cela vous évitera d'avoir des problèmes de peaux (acné...).

Trucs et astuces

Faire partir des taches de sang sur un vêtement



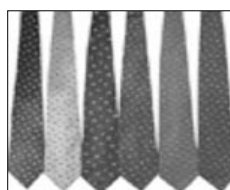
Diluez un peu d'ammoniaque dans de l'eau et nettoyez la tache avec. Frottez la bien, rincez et lavez votre vêtement en machine à laver et il n'y paraîtra plus rien.

Traiter un cuir qui déteint



Pour cela, imbibez un chiffon propre dans de l'alcool à brûler. Passez sur le cuir partout et ce dernier ne bougera plus. Une application sur vos chaussures donnera le même effet.

Rangement de foulards et cravates



Prenez des feuilles de papier aluminium et mettez les à plat. Posez le foulard ou la cravate dessus puis enroulez le tout et rangez tel quel.

Donner un beau lustre à un sac



Frottez-le avec de l'œuf battu. Mélangez ensuite l'œuf à un peu de vinaigre blanc et imbibez un chiffon. Passez-le tout en frottant doucement et laissez sécher avant de polir avec un chiffon en laine.

Mots Fléchés N°1981

dédiera ↓	petit bisou ↓	riou- reuses jeune fille ↓		vieille anneau d'aviron ↓	bâtiment de transport ↓	souda ↓	liber- taire ↓
fission atomique ↓	durs ↓					classe ↓	négligées ↓
part ↓					cria tel un cerf passage étroit ↓		
dédifierai ↓							marque d'infinif ↓
démon- stratif jardin ombragé ↓		bel enqa- gement peureu- ses ↓		déchets sanguins ↓			allonge ↓
		déqéné- rée achevée ↓		cossue ↓		il suit le bis ↓	décou- lera ↓
condi- ment escro- quais ↓					tenue ↓	reflétai ↓	
				limpide se consume ↓		radin ↓	la plus aagée des filles ↓
étendard ↓	indium du chimiste remar- queras ↓		biquet ↓		il arrose St Omer ↓		pronom ↓
			rongerai ↓		saleté ↓		équipent ↓
prélèvera ↓					évident ↓		
bien cuit ↓	femmes de harem ↓		fantôme ↓		l'épouse du fils ↓	rait ↓	
dérou- lera objet cher ↓			en outre ↓			opéré ↓	
				emploi ↓		objet vi- sible sur la côte de même ↓	
rayons lumineux thymus du veau ↓				monstre charmeur ↓	graisse de mouton utopie ↓		camelote ↓
		élus mu- nicipaux devoir de scout ↓				modèle idéal grands violons ↓	ensem- ble des médias ↓
épouse de sachem ↓	récepta- cle de cendres ↓	rage sur scène unité électrique ↓			siège de société porteuse de viande ↓		chrome du labo deviens utile ↓
			fins de sommets canton helvète ↓				espèces de roumains ↓
patrie d' Abraham ouver- ture ↓		vieilles mesures de là ↓				pareils été capable ↓	
				graines de rougères ↓			
deviné ↓				très bien faite ↓			

SUDOKU	N°1980	SOLUTION SUDOKU N°1980	SOLUTIONS MOTS FLECHES 1980																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
<table border="1"> <tr><td>6</td><td></td><td></td><td>4</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>9</td><td></td><td></td><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td></td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>7</td><td></td><td>5</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>4</td><td>8</td><td></td><td></td><td>1</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>1</td><td></td><td></td><td>9</td><td></td><td></td><td>3</td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>9</td><td></td><td></td><td>3</td><td>6</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td>2</td><td>5</td><td>4</td></tr> <tr><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td>5</td><td></td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td>7</td></tr> </table>	6			4						9			6				1		1	3	7		5							4	8			1				1			9			3				9			3	6						7			2	5	4		7			5				1					8				7	<table border="1"> <tr><td>1</td><td>8</td><td>6</td><td>3</td><td>4</td><td>7</td><td>2</td><td>5</td><td>9</td></tr> <tr><td>4</td><td>9</td><td>7</td><td>2</td><td>5</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td><td>3</td></tr> <tr><td>3</td><td>5</td><td>2</td><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>7</td><td>4</td><td>1</td></tr> <tr><td>9</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>8</td><td>2</td></tr> <tr><td>6</td><td>1</td><td>4</td><td>8</td><td>2</td><td>9</td><td>3</td><td>7</td><td>5</td></tr> <tr><td>7</td><td>2</td><td>8</td><td>5</td><td>6</td><td>3</td><td>1</td><td>9</td><td>4</td></tr> <tr><td>8</td><td>7</td><td>1</td><td>9</td><td>3</td><td>5</td><td>4</td><td>2</td><td>6</td></tr> <tr><td>2</td><td>4</td><td>9</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td><td>5</td><td>3</td><td>7</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>3</td><td>4</td><td>7</td><td>2</td><td>9</td><td>1</td><td>8</td></tr> </table>	1	8	6	3	4	7	2	5	9	4	9	7	2	5	1	8	6	3	3	5	2	6	9	8	7	4	1	9	3	5	7	1	4	6	8	2	6	1	4	8	2	9	3	7	5	7	2	8	5	6	3	1	9	4	8	7	1	9	3	5	4	2	6	2	4	9	1	8	6	5	3	7	5	6	3	4	7	2	9	1	8	<table border="1"> <tr><td>V</td><td>C</td><td>E</td><td>M</td><td>A</td><td>D</td><td>V</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>N</td><td>O</td><td>M</td><td>A</td><td>N</td><td>S</td><td>L</td><td>A</td><td>N</td></tr> <tr><td>C</td><td>A</td><td>P</td><td>I</td><td>T</td><td>U</td><td>L</td><td>E</td><td>R</td></tr> <tr><td>T</td><td>I</td><td>R</td><td>E</td><td>L</td><td>I</td><td>R</td><td>E</td><td>C</td></tr> <tr><td>F</td><td>I</td><td>L</td><td>M</td><td>O</td><td>N</td><td>A</td><td>S</td><td>T</td></tr> <tr><td>B</td><td>E</td><td>N</td><td>I</td><td>R</td><td>E</td><td>S</td><td>E</td><td>R</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td><td>N</td><td>I</td><td>S</td><td>E</td><td>V</td><td>E</td><td>M</td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td><td>D</td><td>E</td><td>A</td><td>U</td><td>N</td><td>I</td><td>E</td></tr> <tr><td>T</td><td>E</td><td>S</td><td>S</td><td>O</td><td>D</td><td>A</td><td>E</td><td>T</td></tr> <tr><td>B</td><td>I</td><td>S</td><td>P</td><td>A</td><td>R</td><td>U</td><td>E</td><td>T</td></tr> <tr><td>O</td><td>S</td><td>A</td><td>G</td><td>A</td><td>T</td><td>R</td><td>E</td><td>S</td></tr> <tr><td>A</td><td>N</td><td>T</td><td>I</td><td>S</td><td>E</td><td>C</td><td>H</td><td>E</td></tr> <tr><td>E</td><td>S</td><td>T</td><td>L</td><td>E</td><td>T</td><td>P</td><td>E</td><td>T</td></tr> <tr><td>S</td><td>E</td><td>L</td><td>E</td><td>P</td><td>E</td><td>R</td><td>O</td><td>N</td></tr> <tr><td>R</td><td>E</td><td>M</td><td>U</td><td>A</td><td>O</td><td>N</td><td>U</td><td>F</td></tr> <tr><td>R</td><td>E</td><td>P</td><td>A</td><td>R</td><td>L</td><td>A</td><td>I</td><td>E</td></tr> <tr><td>C</td><td>H</td><td>U</td><td>E</td><td>R</td><td>S</td><td>E</td><td>R</td><td>I</td></tr> <tr><td>S</td><td>T</td><td>O</td><td>R</td><td>E</td><td>A</td><td>M</td><td>U</td><td>S</td></tr> <tr><td>I</td><td>N</td><td>E</td><td>R</td><td>T</td><td>I</td><td>A</td><td>V</td><td>E</td></tr> <tr><td>B</td><td>L</td><td>E</td><td>O</td><td>U</td><td>R</td><td>A</td><td>L</td><td>E</td></tr> <tr><td>E</td><td>R</td><td>E</td><td>S</td><td>E</td><td>L</td><td>U</td><td>E</td><td>S</td></tr> </table>	V	C	E	M	A	D	V			N	O	M	A	N	S	L	A	N	C	A	P	I	T	U	L	E	R	T	I	R	E	L	I	R	E	C	F	I	L	M	O	N	A	S	T	B	E	N	I	R	E	S	E	R	R	A	N	I	S	E	V	E	M	R	A	D	E	A	U	N	I	E	T	E	S	S	O	D	A	E	T	B	I	S	P	A	R	U	E	T	O	S	A	G	A	T	R	E	S	A	N	T	I	S	E	C	H	E	E	S	T	L	E	T	P	E	T	S	E	L	E	P	E	R	O	N	R	E	M	U	A	O	N	U	F	R	E	P	A	R	L	A	I	E	C	H	U	E	R	S	E	R	I	S	T	O	R	E	A	M	U	S	I	N	E	R	T	I	A	V	E	B	L	E	O	U	R	A	L	E	E	R	E	S	E	L	U	E	S
6			4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
9			6				1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
1	3	7		5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
		4	8			1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	1			9			3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
		9			3	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
			7			2	5	4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	7			5				1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
				8				7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
1	8	6	3	4	7	2	5	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
4	9	7	2	5	1	8	6	3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
3	5	2	6	9	8	7	4	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
9	3	5	7	1	4	6	8	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
6	1	4	8	2	9	3	7	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
7	2	8	5	6	3	1	9	4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
8	7	1	9	3	5	4	2	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
2	4	9	1	8	6	5	3	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
5	6	3	4	7	2	9	1	8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
V	C	E	M	A	D	V																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
N	O	M	A	N	S	L	A	N																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
C	A	P	I	T	U	L	E	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
T	I	R	E	L	I	R	E	C																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
F	I	L	M	O	N	A	S	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
B	E	N	I	R	E	S	E	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
R	A	N	I	S	E	V	E	M																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
R	A	D	E	A	U	N	I	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
T	E	S	S	O	D	A	E	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
B	I	S	P	A	R	U	E	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
O	S	A	G	A	T	R	E	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
A	N	T	I	S	E	C	H	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
E	S	T	L	E	T	P	E	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
S	E	L	E	P	E	R	O	N																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
R	E	M	U	A	O	N	U	F																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
R	E	P	A	R	L	A	I	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
C	H	U	E	R	S	E	R	I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
S	T	O	R	E	A	M	U	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
I	N	E	R	T	I	A	V	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
B	L	E	O	U	R	A	L	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
E	R	E	S	E	L	U	E	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									

L'épave maudite d'un navire de guerre vieux de 450 ans livre ses secrets

Des chercheurs viennent de commencer à plonger dans les secrets du Mars, coulé en 1564 au cours d'une brutale bataille navale. Fleuron de la marine suédoise, il a coulé au fond de la mer Baltique avec 800 à 900 marins suédois et allemands mais surtout une fortune de pièces d'or et d'argent. Et depuis 450 ans, le Mars s'est accroché à son mystère...

Le plus grand et le plus puissant, c'est ainsi qu'était décrit le Mars, un bateau de guerre suédois. Nommé en l'honneur du dieu romain de la guerre, il a malheureusement fini au fond de la Baltique, emportant avec lui un véritable trésor. Mais quelques années après sa découverte, les chercheurs lui ont ajouté un nouveau adjectif : l'épave la mieux conservée pour les bateaux de ce type, représentant la première génération des énormes bateaux de guerre à trois mâts européens. "Les historiens en savent beaucoup sur les bateaux du 17^e siècle, mais très peu sur ceux du 16^e siècle", précise Johan Rönnby, professeur d'archéologie maritime, qui a étudié le géant de 60 mètres.

Un bateau unique

"C'est le lien qui nous manquait. Les années 1500 sont une période importante car c'est à ce moment que les premiers trois-mâts ont été construits", explique le chercheur au National Geographic. Les

scientifiques ont déjà découvert plusieurs galions, des modèles un peu plus récents que celui du Mars, mais aucun était aussi bien conservé que ce dernier. Pour préserver le navire, Johan Rönnby et son équipe ont décidé de laisser le Mars au fond de l'océan et d'utiliser des scanners en trois dimensions et des photographies pour étudier et partager l'épave avec le monde sans la mettre en danger. Dans ce but, ils sont aidés par Richard Lundgren, co-propriétaire d'Ocean Discovery, une entreprise de plongeurs professionnels qui assistent les archéologues. Tous ensemble, ils ont ainsi pu réaliser des photomosaïques ainsi que des reconstructions en 3D. En effet, sortir le bateau de l'océan pourrait être coûteux et surtout considérablement endommager l'épave. Heureusement, les scanners utilisés par les chercheurs sont ultra-précis, à 2 mm près, de quoi les satisfaire largement. Grâce à des outils et techniques récentes, ils espèrent retracer les dernières minutes du navire, de son équipe et d'en savoir plus sur le comportement des marins lors d'une bataille navale.

Trouver le Mars

Pendant de nombreuses années, chasseurs de trésors, archéologues ou amateurs d'histoire ont tenté de mettre la main sur l'épave du Mars. Mais ce n'est qu'au printemps 2011 qu'un groupe de plongeurs a découvert l'épave tant cherchée par 75 mètres de fond. Car, d'après la légende, un spectre s'est réveillé au cœur de la bataille qui a coulé le navire avec une seule mission : empêcher le Mars d'être jamais découvert. Pour Richard Lundgren, son frère Ingemar et Fredrik Skogh, l'épave est donc l'apogée de 20 ans de recherches. Les trois hommes rêvaient de cette décou-



verte depuis leur rencontre avec le Vasa, un navire de guerre du Musée de Stockholm. Le Mars a coulé le 31 mai 1564, au large des côtes de l'île d'Öland, en Suède. L'épave s'est alors posée sur le fond marin sur le flanc droit. Les faibles niveaux de sédiments, les courants plutôt lents, l'eau saumâtre ainsi que l'absence de taret, réputés pour attaquer les côtes des bateaux, ont contribué à son état de conservation incroyable. D'après Richard Lundgren, le navire n'a pas coulé à cause d'un défaut de conception ou d'un mauvais équipage. "Le Mars était une machine de guerre en état qui a fait des merveilles dans les batailles", explique-t-il. Le Mars a coulé avec l'ensemble de ses canons, plus d'une centaine, ses marins et tout le nécessaire pour mener un bateau à la guerre, y compris huit sortes de bières ! "Ce navire avait une puissance de tir inégalée à cette époque. Et ce sont ces canons justement qui ont joué un rôle dans cette fin tragique", ajoute-t-il. Engagés contre des forces danoises, les Suédois les ont mises en déroute dès le premier jour de la bataille. Mais aidés par des soldats allemands, les Danois n'ont

pas tardé à reprendre l'avantage. Le deuxième jour, les Allemands ont inondé le Mars de boules de feu afin de pouvoir l'aborder. Alors que la poudre à canon ne cessait d'alimenter le feu, la chaleur est devenue si intense que les canons ont littéralement explosé, détaille Johan Rönnby. De quoi faire couler le navire facilement. Néanmoins, la légende offre une toute autre histoire. A l'époque, les rois suédois tentaient de consolider leurs positions. "Mais l'Église catholique leur posait un sérieux problème car elle était très puissante", ajoute le chercheur. Afin de diminuer ce pouvoir, des rois comme Erik XIV, qui avait ordonné la construction du Mars, confisquaient les cloches des églises pour en faire des canons. En plongeant dans l'épave, on est très près du terrible feu qu'il y a eu à bord, des gens qui se sont entretués. Pour accentuer encore le côté remarquable de la découverte, le Mars n'a pas coulé qu'avec des canons et d'autres équipements de l'époque. Il a aussi coulé avec un véritable trésor, notamment des pièces d'argent. Pour l'heure, les chercheurs n'en ont dénichées que quelques-unes mais leur

Découverte de 25 quipus, les mystérieux nœuds des Incas

Les quipus gardent leurs secrets mais les archéologues pensent que ces systèmes de nœuds permettaient aux Incas garder une trace de leur population, de leurs comptes et de leurs stocks. Alors qu'il n'en reste que 200 depuis l'invasion des conquistadors, 25 nouveaux quipus ont été découverts au Pérou. Comment ne pas se faire de sacs de nœuds dans les comptes lorsqu'on ne connaît pas l'écriture ? Les Incas avaient trouvé une solution redoutablement complexe et ingénieuse pour pallier ce problème : le quipu. Les chercheurs pensent que cet ensemble de cordes teintées et nouées permettait de noter de très nombreuses informations. Une vingtaine de ces quipus incas ont été découverts le 24 juin, selon le site *Peru This Week*. Une trouvaille exceptionnelle quand on sait qu'on ne connaît que 200 quipus originaux. Ces 25 cordes ont été retrouvées sur le site archéologique d'Incahuasi, au sud de Lima, par une équipe menée par Alejandro Chu.

Alors que les quipus étaient généralement retrouvés en contexte funéraire, ceux-ci étaient présents dans des entrepôts incas appelés kallancas. "Cela nous fait penser qu'ils étaient utilisés dans un but administratif", a expliqué l'archéologue à l'Andina News Agency.

Des artefacts détruits par les conquistadors

Les quipus ont surtout été utilisés par l'Empire Inca, mais également par des sociétés andines plus anciennes. Le plus vieux spécimen jamais retrouvé date de l'an 650, mais la plupart ont été détruits au XVI^e siècle par les conquistadors espagnols lors de leur brutale invasion des Andes. C'est pour cela que leur nombre est si limité aujourd'hui. Le site d'Incahuasi est, comme son nom l'indique, bien un site inca. Il s'agit de la ville la plus importante qu'ils ont bâtie

dans la vallée de Lunahuana. Les quipus retrouvés sur place mesurent jusqu'à trois mètres de long et possèdent des cordes aux nœuds et couleurs variées. Malgré l'absence d'écriture, ces ensembles de cordes en laine et en coton permettaient aux Incas d'enregistrer le nombre et les mouvements des personnes et des biens. Un système complexe Les cordes teintées étaient toutes attachées à une corde principale. Les nœuds indiquent des quantités dans un système décimal tandis que la matière et la couleur des cordes donnent des informations sur la nature de ce qui est compté. Ce système était compris par plusieurs civilisations andines différentes. C'est du moins la théorie dominante sur l'utilisation des quipus. Toutefois, certains archéologues pensent qu'il s'agirait de plus que des outils comptables. La découverte et l'étude de nouvelles cordes pourraient ainsi permettre d'en savoir plus ce mystérieux système.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Lunette astronomique

Inventeur : Hans Lippershey

Date : 1608

Lieu : Pays-Bas

Pendant la seconde moitié du XVI^e siècle, plusieurs auteurs décrivent des méthodes pour fabriquer des lunettes d'approche, capable de grossir les objets. En 1608, Hans Lippershey construit la première lunette astronomique connue. Il la vend comme longue-vue au prince Maurice de Nassau, alors en lutte pour l'indépendance des Pays-Bas.



**ENQUÊTES CRIMINELLES : LE
MAGAZINE DES FAITS DIVERS**


22h35



Le journal intime révèle ses secrets : affaire Olivier Touche. Dans l'après-midi du 25 mai 2007, Pierre Pollet découvre le corps sans vie de sa fille, Odile, dans sa maison de Roost-Warendin, près de Douai, dans le Nord. La police judiciaire de Lille soupçonne l'ancien mari d'Odile, Olivier Touche, de l'avoir assassinée. Mais il clame son innocence. L'affaire Lejard : fortune fatale. En novembre 2010, Christophe Lejard, un chef d'entreprise de 48 ans, est retrouvé mort à côté de son véhicule alors qu'il s'apprêtait à rentrer dans son mas à Rognonas (Bouches-du-Rhône).

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ


22h35



Du Club Med à l'aéroport de Toulouse, en passant par les parfumeries Marionnaud ou encore des palaces des Champs-Élysées, les investissements chinois se sont multipliés dans l'Hexagone ces dernières années. Et l'empire du Milieu ne s'intéresse pas qu'à des fleurons de l'économie nationale ou aux vignobles - très prisés - mais également à de nombreux petits commerces de proximité : bars-tabacs, pressings ou encore supérettes...

NE M'ABANDONNE PAS


23h05



Chama, 17 ans, épouse en secret via Internet Louis, récemment converti à l'islam radical. Lorsque sa mère Inès apprend qu'elle veut rejoindre ce garçon en Syrie, son monde s'écroule. La médecin tente de sauver son enfant de l'embrigadement dont elle est victime. Inès séquestre Chama dans une maison loin de tout.

**DES RACINES ET DES AILES
PASSION PATRIMOINE
TERRES DE BRETAGNE**


20h35



Ce numéro propose d'admirer ce qui fait le caractère de la Bretagne : le bocage d'Ille-et-Vilaine, la ville de Rennes, les monts d'Arrée, les montagnes Noires ou encore de nombreuses rivières comme l'Oust, le Blavet ou l'Odet. Un itinéraire de près de 300 kilomètres, d'est en ouest. Après un survol de la Vilaine, découverte de Rennes avec deux passionnés qui tentent de retrouver d'anciennes mosaïques. Dans le Finistère, au cœur des montagnes Noires, se trouve l'une des œuvres architecturales les plus étonnantes de Bretagne : le domaine de Trévarez.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LES ÉGARÉS


22h30



1940, l'armée allemande est aux portes de Paris. Dans ce climat de panique générale, une jeune institutrice fuit sur les routes avec ses deux enfants. Comme tout le monde, Odile descend vers le Sud, loin des attaques aériennes. Lorsque les routes sont bombardées, ils s'enfuient tous les trois dans les bois et rencontrent Yvan, un adolescent débrouillard et troublant. Celui-ci les aide et leur trouve un lieu pour dormir : une maison isolée dans laquelle ils vivront coupés du monde pendant plusieurs semaines. Yvan chasse, pêche, ment, vole.

LE SKYLAB


20h45



Albertine prend le train avec son mari et leurs enfants. Elle aurait aimé prendre place avec ces derniers mais les sièges sont occupés et les passagers refusent de bouger. L'incident la replonge dans son passé. Elle se remémore l'été 1979 quand, avec ses parents, Anna et Jean, ils avaient rejoint la famille à Saint-Malo pour l'anniversaire de la grand-mère. Albertine y avait retrouvé avec plaisir tous ses cousins, oncles et tantes.

PATRON INCOGNITO


20h50



Christel Jaffres, 36 ans, est la directrice générale France de Bureau Vallée, une enseigne discount de distribution de produits de papeterie, d'accessoires bureautique et de mobilier. Elle a accepté de se rendre de façon anonyme auprès de ses employés pour constater la réalité en magasin. La patronne va d'abord à Besançon, dans le Doubs, pour travailler avec Laure, hôtesse de caisse polyvalente. Puis, la patronne se déplace à Beynost, dans l'Ain, pour rencontrer Morgan, gestionnaire de rayon en papeterie lourde.

**LES EXPERTS
CYBER LA VICTIME N°1**


22h35



Avery et son équipe tentent de comprendre comment les pages des réseaux sociaux de certaines jeunes femmes peuvent être à jour alors qu'elles sont décédées. L'équipe pense avoir affaire à un tueur en série. De son côté, Ryan fait de son mieux pour aider Trish McCarthy, la sœur de l'une de ses anciennes patientes, à surmonter la mort de celle-ci.

MIDI
Quotidien hebdomadaire d'informations - COPIE

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

**Directrice de la publication
Sihem Henine**

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél/Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.79 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : AMP Ouest : SIO
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarhah : 02100007113000214 cte 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Beyoncé

Reine de beauté dans le nouveau clip de Coldplay

Le clip du nouveau single de Coldplay en featuring avec Beyoncé, *Hymn For The Weekend*, vient d'être dévoilé. Pour cette nouvelle vidéo, le groupe de Chris Martin s'est envolé pour l'Inde afin de tourner le clip dans lequel Beyoncé rayonne littéralement.

Sophie Marceau

Tendre romance avec Cyril Lignac

Sophie Marceau et Cyril Lignac, sont en train de vivre une belle histoire d'amour sous l'œil attendris des Français qui approuvent cette romance entre leur actrice préférée et leur cuisinier numéro 1.



Blac Chyna

Arrêtée pour ivresse publique et possession de drogue

La petite amie de Rob Kardashian a été arrêtée pour ivresse publique et possession de drogue au niveau de l'aéroport d'Austin. Son entrée dans la famille Kardashian s'annonce dès lors très compromise !



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	06h13
Dohr	13h02
Asr	15h53
Maghreb	18h19
Icha	19h40

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE PROMET 250 MILLIONS DE DOLLARS

Les représentants de la communauté internationale, réunis au siège de l'Union africaine (UA) à Addis Abeba pour une conférence des donateurs, ont promis de dégager 250 millions de dollars en vue de lutter contre le groupe armé Boko Haram.

"Nous disposons plus ou moins de 250 millions de dollars" destinés à financer la Force d'intervention conjointe multinationale (MNJTF), qui lutte contre Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, a annoncé Smail Chergui, Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA.

"110 millions de dollars de la part du Nigeria, 50 millions d'euros de la part de l'Union européenne, 8 millions de dollars déjà reçus du Royaume-Uni, 4 millions de francs suisses (3,6 MEUR) de la délégation suisse, 1,5 million de dollars de la Communauté des Etats sahélo-sahariens...", a détaillé M. Chergui.

Le président tchadien Idriss Déby, nouveau président en exercice de l'UA, a dit espérer que ces promesses de contributions soient "honorées d'urgence afin de démontrer notre ferme engagement dans la lutte contre le terrorisme".

Pour combattre Boko Haram, les quatre pays riverains du lac Tchad - Nigeria, Cameroun, Tchad et Niger - ainsi que le Bénin ont mis sur pied une Force d'inter-



vention conjointe multinationale (MNJTF) dotée de 8.700 militaires, policiers et civils. "Cette force fait déjà un travail remarquable dans la mesure où Boko Haram n'occupe plus de territoires en tant que tels comme avant: ils sont cachés dans la forêt et viennent pour commettre des actes soit à l'explosif, soit malheureusement en mettant des ceintures autour de jeune filles qu'ils envoient se faire exploser dans les marchés et dans les lieux publics", avait estimé dimanche M. Chergui.

"De grands résultats ont été obtenus et nous nous devons de consolider ces

acquis", avait-il ajouté.

Boko Haram, qui a rallié l'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique" (Daech/EI), a déclenché en 2009 une insurrection qui a fait plus de 17.000 morts au Nigeria et 2,6 millions de déplacés.

Une attaque attribuée au groupe Daech samedi contre un village dans le nord-est du Nigeria a fait 85 morts, selon un bilan officiel, tandis qu'au Tchad voisin deux attentats-suicides ont fait dimanche trois morts et 56 blessés dans deux villages distincts.

VIRUS ZIKA

DÉBUT DE LA RÉUNION D'URGENCE DE L'OMS

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a commencé une réunion d'urgence pour savoir si l'épidémie du virus Zika constitue "une urgence de santé publique de portée mondiale", a indiqué un porte-parole.

La réunion est organisée sous forme d'une conférence téléphonique entre huit experts, hauts responsables de l'OMS et douze représentants des états membres, dont le Brésil, pays le plus affecté, et l'Argentine, a indiqué le porte-parole de l'OMS, Gregory Hartl. Toutefois, les participants ne devraient pas annoncer leur décision avant mardi au plus tôt.

L'OMS a averti la semaine dernière que le virus, qui se transmet par une piqûre de moustique, se propageait "de manière explosive" dans la région des Amériques, avec 3 à 4 millions de cas attendus en 2016.

La directrice de l'OMS, Margaret Chan, a convoqué cette réunion d'urgence à huis clos pour décider si l'épidémie doit être considérée comme une "urgence de santé publique de portée internationale".

Le Brésil, pays le plus touché par le Zika, a sonné l'alarme en octobre 2015, lors de l'apparition d'un nombre inhabituellement élevé dans le nord-est de cas de microcéphalie, malformation congénitale dont souffrent les enfants nés avec une tête et cerveau anormalement petits. Depuis, 270 cas confirmés de microcéphalie et 3.448 cas suspects ont été enregistrés, contre 147 en 2014.

La Colombie, le Salvador, l'Equateur, le Brésil, la Jamaïque et Porto Rico ont d'ores et déjà recommandé aux femmes d'éviter toute grossesse tant que l'épidémie de Zika n'est pas sous contrôle. En Europe et en Amérique du Nord, des dizaines de cas d'infection par le Zika

ont été signalés parmi les personnes revenant de vacances ou de voyages d'affaires dans les pays touchés. Dimanche, un institut de recherche indonésien a annoncé avoir trouvé un cas positif de virus Zika sur l'île de Sumatra, ajoutant que le virus circulait "depuis un certain temps" dans le pays. Le Zika se transmet par une piqûre de moustique du genre *Aedes aegypti* ou *Aedes albopictus* (moustique tigre). L'OMS s'est abstenue jusqu'à présent de formuler des recommandations concernant les voyages dans les zones affectées par le Zika, soulignant que la prévention la plus efficace consistait à éliminer les eaux stagnantes où prolifèrent les moustiques, et à utiliser des répulsifs et des moustiquaires pour se protéger. Il n'existe actuellement aucun traitement, et selon l'OMS, la mise au point d'un vaccin devrait prendre plus d'un an.

ELLE AVAIT ÉTÉ PORTÉE DISPARUE À BLIDA

La gamine de 14 ans retrouvée avec un repris de justice

Suite à l'enquête relative à la disparition d'une adolescente âgée de 14 ans, ayant quitté le domicile parental à la commune de Béni-Mered, depuis le 21 janvier 2016 vers le CEM implanté à la localité, pour ne plus donner de ses nouvelles, cette dernière a été retrouvée par les gendarmes de la brigade de Béni-Mered, à hauteur d'un point de contrôle dressé sur l'autoroute Est-Ouest, à hauteur de l'échangeur Nord de la localité, à bord d'un autocar se dirigeant de Blida vers Alger, en compagnie d'un repris de justice âgé de 24 ans. Le repris de justice qui a été trouvé en possession d'une cigarette bourrée de kif traité et un couteau.

Le repris de justice a été arrêté et la fillette a été confiée à ses parents, par les gendarmes de la brigade de Béni-Mered, qui ont ouvert une enquête.

INTERPELLES À MASCARA

Une mère et ses enfants transportaient du kif

Agissant sur renseignements, les gendarmes du peloton de sécurité routière de Ras-Ain-Amirouche (Mascara) ont interpellé à hauteur du barrage permanent dressé sur l'autoroute Est-Ouest, dans la circonscription communale d'Ain-Amirouche, deux frères avec leur mère à bord d'un camion de marque Isuzu et le conducteur d'un véhicule de marque Renault Clio Campus qui leur servait d'éclaircur.

La fouille du camion a permis la saisie de huit quintaux et quarante cinq kg de kif traité. Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade de recherches de Mascara.

VOL ET TRAFIC DE CÂBLES DE CUIVRE

Quatre individus arrêtés à Iboudrarène

Agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de Chellata ont interpellé quatre malfaiteurs originaires de la ville d'Iboudrarène (Tizi-Ouzou), en flagrant délit de vol de câbles électriques à hauteur du village Alma de la même commune et récupéré deux véhicules de marque Toyota Hilux, 400 kilos de câbles sectionnés d'un poteau de haute tension, une cisaille et une paire de gants, alors que deux autres acolytes, identifiés, ont réussi à prendre la fuite pédestrement. Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade de Chellata.

DÉRAPAGE D'UN BUS SCOLAIRE À SÉTIF

22 écoliers blessés

Vingt-deux écoliers se rendant à l'école, avant-hier à bord d'un bus scolaire, ont été blessés à la suite du dérapage du véhicule près du lieu-dit Tanout, dans la commune d'Ain-Azel (sud de Sétif), a annoncé la Protection civile.

Les victimes, âgées de 11 à 16 ans, n'ont été que légèrement blessées, a précisé le responsable de la communication de la protection civile de Sétif, le capitaine Ahmed Lamamra.

Cet officier a également fait savoir que les écoliers blessés ont été évacués à l'Établissement public hospitalier d'Ain Azel par des automobilistes de passage, avant l'arrivée des éléments de la Protection civile.

Rappelons que jeudi dernier, un bus de ramassage scolaire avait également dérapé avant de renverser, près de Skikda, occasionnant des blessures à 16 écoliers.